



Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil, Tunisie centrale

Partie I : Histoire du peuplement et histoire agraire

Claire Géroutet, INA P-G
geroutet@inapg.inra.fr
Décembre 2004

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
INTRODUCTION DE LA PARTIE I.....	2
1 BREF HISTORIQUE DE LA TUNISIE	2
2 HISTOIRE DU PEUPEMENT DU BASSIN VERSANT	3
2.1 Origines des populations de la zone d'étude.....	3
2.2 Toponymie dans le bassin versant du Merguellil	3
3 LES ORIGINES DES ESPECES CULTIVEES EN TUNISIE	5
4 LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE A L'EPOQUE ROMAINE. 7	
4.1 Panorama de l'agriculture en Tunisie à l'époque romaine	7
4.2 La présence romaine dans le bassin versant du Merguellil	7
5 LES SYSTEMES DE PRODUCTION ET LES MODES D'OCCUPATION TRADITIONNELLE DE L'ESPACE.....	9
5.1 Une société basée sur les tribus	9
5.2 Les structures foncières	10
5.3 Les cultures maraîchères et arboricoles	13
5.4 Les cultures céréalières.....	14
5.5 Des techniques pastorales anciennes.....	16
5.6 Un artisanat rural très développé	17
5.7 Usages et rites alimentaires	19
5.8 Religion et rites traditionnels	20
5.9 Les impôts dus au bey.....	21
5.10 Les échanges aux 18 ^e et 19 ^e siècles.....	21
6 EVOLUTION DES PRODUCTIONS, DES MODES DE VIE ET DES CONDITIONS DE VIE SOUS LE PROTECTORAT FRANÇAIS (1881-1956).....	22
6.1 La présence coloniale dans le bassin versant du Merguellil	22
6.2 Les migrations saisonnières et la sédentarisation.....	23
7 LES CHANGEMENTS DU MILIEU RURAL DEPUIS L'INDEPENDANCE..	25
7.1 Les impacts des nouvelles politiques agricoles.....	25
7.2 Les conséquences de la pauvreté : exode rural et migrations	25
7.3 L'irrigation créé deux zones d'inégales richesses	27
7.4 Une agriculture tournée vers l'arboriculture et le maraîchage.....	29
7.5 Evolution des moyens de production	31
7.6 Problèmes rencontrés par l'irrigation.....	32
7.7 Transformation et commercialisation des productions	34
7.8 Evolution de l'élevage.....	36
7.9 Le rôle des femmes rurales	38
8 SYNTHESE DE LA PARTIE I.....	40
ANNEXE	41
TABLE DES ILLUSTRATIONS	42

INTRODUCTION GENERALE

Dans le bassin versant du Merguellil, l'usage massif de la ressource en eau avec l'irrigation est récent et date de moins de cinquante ans. La répartition de la ressource en eau et l'évolution de ses usages sont donc loin d'être les seules causes des changements ruraux et démographiques. Ce document traitera bien sûr des problématiques des ressources et des usages de l'eau mais présentera surtout le contexte historique et socio-économique de ces usages.

Les trois parties de cette étude sont profondément liées et leurs frontières sont floues. Dans la partie I, nous présenterons l'histoire du peuplement et l'histoire agraire. Ces dernières sont en grande partie responsables de la répartition actuelle de la population et des modes de vie des habitants.

Basées sur les observations de l'évolution rurale, les politiques agricoles exposées en partie II ont eu un impact considérable sur le développement rural. De même, les politiques d'aménagement des campagnes ont influencé les dynamiques de peuplement de la zone d'étude. Héritées de l'occupation par les hommes du territoire agricole, les structures foncières ont évolué au gré des politiques agricoles et de la taille de la population.

Détaillée en partie III, l'évolution des caractéristiques démographiques est fondée sur l'évolution du foncier et des politiques rurales ainsi que sur les changements de l'exploitation du milieu. Inversement, les caractéristiques de la population (le nombre d'habitants, sa répartition, ses modes de vie, son niveau d'éducation, etc.) sont actuellement et seront à l'avenir en partie responsables de l'évolution du paysage rural.

Effectué dans le cadre du projet Mergusie, ce document a été réalisé à partir de recherches bibliographiques et de l'interprétation de données des statistiques démographiques. Les enquêtes sur le terrain auprès des agriculteurs et les discussions avec les responsables locaux des CTV et CRDA m'ont également permis de mieux comprendre les dynamiques de la zone d'étude.

Je tiens à remercier ici tous les gens qui m'ont aidé à réaliser ce travail : Saïd pour m'avoir accompagné et servi d'interprète lors de mes enquêtes et déplacements sur le terrain, la famille Azaouzi de Kairouan pour m'avoir accueilli et fait découvrir l'histoire et les traditions de la région, tous les agriculteurs qui ont su témoigner de l'amour de leur terre et des difficultés de l'agriculture, tous les responsables locaux qui ont su prendre de leur temps pour répondre à mes questions. Merci également à tous les chercheurs, thésards et le personnel local qui m'ont accueillie à l'IRD. Merci également à tous ceux qui m'ont fait découvrir la Tunisie et m'ont appris quelques mots d'arabe.

INTRODUCTION DE LA PARTIE I

Nous étudierons ici l'histoire ancienne du peuplement de la zone d'étude. Nous parlerons alors des principales périodes de développement agricole et de changements du monde rural. La première période est l'occupation romaine qui a développé l'agriculture pour alimenter en céréales et huile d'olive l'empire romain. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, l'agriculture n'a pas montré de changements brutaux : nous aborderons alors l'occupation traditionnelle de l'espace à cette période. C'est l'arrivée des français en 1881 qui a transformé l'agriculture en mettant fin aux systèmes de production traditionnels. C'est surtout l'indépendance en 1956 qui a donné le départ à l'augmentation et à la diversification de la production agricole. Les installations hydrauliques restent très peu importantes dans le bassin versant du Merguellil avant l'indépendance.

1 BREF HISTORIQUE DE LA TUNISIE

Afin de mieux comprendre l'histoire du peuplement et l'histoire agraire du bassin versant du Merguellil, nous allons tout d'abord présenter un bref historique de la Tunisie.

- La Tunisie était peuplée depuis la préhistoire. Des traces de présence humaine ont été découvertes dans les couches profondes du paléolithique. Ses premiers habitants connus sont les Berbères.
- **814 Av. JC** : Fondation de Carthage par des colons phéniciens, conduits par la Reine Didon, appelée aussi Elyssa. La nouvelle cité se développe rapidement devenant un grand foyer de civilisation et une puissance redoutable qui inquiète Rome.
- **264 - 146 Av. JC** : Trois guerres contre Rome - passées à la postérité sous le nom de "guerres puniques"- sont engagées donnant lieu, entre autres, à la fantastique expédition conduite par Hannibal qui a traversé les Alpes avec ses éléphants (218- 202 Av. JC). Ces guerres s'achèvent par la défaite de Carthage.
- **146 Av. JC- 439** : Etablissement de la première colonie romaine "Africa". Le pays connaît une grande prospérité. L'agriculture et l'urbanisation se développent.
- **439** : Conquête de Carthage par les Vandales.
- **533** : Reprise de Carthage par les Byzantins.
- **647-698** : Début de l'ère arabo-musulmane. Fondation de Kairouan par Oqba Ibn Nafaa en 670 et prise de Carthage par les Arabes en 698.
- **800-909** : Expansion de l'Islam et établissement de la Dynastie des Aghlabides. Kairouan est alors le centre politique et intellectuel du Maghreb.
- **909-1159** : Dynasties Fatimide et Ziride. Mahdia, fondée en 921, devient la capitale du pays.
- **1159-1230** : Les Almohades unissent les pays du Maghreb et l'Andalousie musulmane.
- **1236** : Les Hafsides, vassaux des Almohades, se déclarent indépendants et fondent une nouvelle dynastie à Tunis qui règnera jusqu'en 1574.
- **1574** : La Tunisie est annexée à l'Empire Ottoman.
- **1705** : Fondation de la Dynastie des Husseinites (déchue le 25 juillet 1957).
- **1881-1956** : Protectorat français, établi le 12 mai 1881. La résistance anti-coloniale dure pendant pratiquement la totalité des 75 ans de domination française. Menée d'abord par le parti Destourien (1920), la lutte connaît un nouvel élan avec le néo-Destour à partir de 1934.
- **1956 (20 mars)** : La Tunisie obtient son indépendance.
- **1957 (25 juillet)** : Proclamation de la République tunisienne. Habib Bourguiba devient président de la Tunisie indépendante.
- **1959 (1er juin)** : adoption de la première constitution de la République Tunisienne.
- **1963 (15 octobre)** : les troupes françaises évacuent Bizerte, leur dernière base dans le pays.
- **1987 (7 novembre)** : le Premier ministre, Zine El Abidine Ben Ali, succède au Président Bourguiba.

2 HISTOIRE DU PEUPEMENT DU BASSIN VERSANT

2.1 Origines des populations de la zone d'étude

De nombreuses traces d'industrie humaine datant du paléolithique inférieur témoignent de l'ancienneté du peuplement. A une civilisation littorale dite ibéro-maurusienne et à une autre, capsienne¹, succéda le néolithique jusqu'au II^e millénaire. Cependant, l'histoire ancienne des premiers habitants du pays, les Berbères², n'est le plus souvent connue que par celle de leurs conquérants.

Au cours des nombreuses invasions, les Berbères ont tenté de repousser les envahisseurs. Ils se sont parfois cantonnés dans les montagnes afin de ne pas subir les effets de l'occupation. Les tribus arabes musulmanes ont envahi le pays à partir du VII^e siècle. Selon la légende, ces tribus seraient originaires d'Arabie Saoudite et auraient séjourné dans la fameuse *segua*³ du Maroc, lieu saint et finistère de l'Islam avant de s'installer en Tunisie. Les Beni Hillel, tribus bédouines arabes du sud de l'Egypte ont dévasté le pays au milieu du XI^e siècle avant de s'installer également sur le territoire. Le XVI^e siècle est marqué par l'arrivée des andalous en provenance d'Espagne et surtout des turcs. Cependant, ces deux populations se sont plutôt installées dans le nord de la Tunisie. Si le XIX^e et le XX^e siècle ont été marqués par la présence française, ces derniers se sont peu mélangés à la population locale.

Il est difficile de connaître avec précision l'origine du peuplement de la zone du bassin versant du Merguellil ; nous présenterons surtout les populations tribales présentes aux XVIII^e et XIX^e siècles. Depuis le VII^e siècle, la zone est peuplée de tribus arabes et berbères. Au XVIII^e siècle, la steppe de Kairouan est principalement peuplée par trois grandes tribus nomades d'origine arabe : les Kooub, les Quazine et surtout les Zlass ou Djlass. Il y a également quelques populations sédentaires cantonnées dans les montagnes : on trouve quelques *dechera*⁴ autour de la Kessera et un peuplement important au *djebel*⁵ Ousselet. Les habitants du djebel Ousselet sont les Ousseltiya, une tribu d'origine berbère. Mise à part pour les migrations saisonnières, pendant les XVIII^e et XIX^e siècles, le Centre de la Tunisie n'est pas une région de départ. Malgré la pauvreté des zones de steppe, les migrations des Zlass vers les autres régions de la Tunisie sont très limitées. Dans les districts sahétiens où les étrangers sont dénombrés avec soin, on n'a pu relever qu'une trentaine de Zlass et quelques individus des autres tribus du Centre (Valensi, 1977). La plupart des régions de la Tunisie enregistrent beaucoup de brassage de population à cette époque ; les steppes du Centre semblent faire exception. Seuls les Ousseltiya sont partis de la zone pour s'installer dans différentes zones du Sahel et du nord de la Tunisie. Leur départ en 1762 est dû à une dispersion forcée.

2.2 Toponymie dans le bassin versant du Merguellil

Les noms des secteurs ou des douars du bassin versant sont souvent le témoignage des populations qui ont vécu dans ces lieux. La tribu des Ousseltiya a ainsi donné son nom au djebel Ousselet. L'étude de la généalogie de la tribu Zlass (voir figure 1 en annexe) montre que beaucoup de noms de secteurs portent des noms de fractions de la tribu. La généalogie de 1885 témoigne entre autre de l'existence de fractions appelées Ouled Ali Ben Salem (qui aurait donné le nom au secteur actuel de Sidi Ali Ben Salem), Ouled Ali Ben Khalfallah (secteur actuel de Ouled Khalfallah ?), Messaoud (secteur actuel de Messiouta ?), Fedhoul (secteur actuel de El Fdhoul ?). Quand on étudie la généalogie des Zlass à des dates plus anciennes, on trouve également Soualem (secteur actuel

¹ De Capsa, nom antique de l'actuelle Gafsa.

² Ce nom dérive de barbaroi, terme par lequel les Grecs désignaient les peuples ne parlant pas leur langue.

³ Ici, la *segua* désigne un bassin aménagé avec des canaux de collecte des eaux de pluie.

⁴ La *dechera* ou *dechra*, subdivision du douar (village) comprend généralement plusieurs foyers (30 ménages en moyenne).

⁵ *Djebel* ou *jbel* est le mot arabe signifiant montagne.

Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil
Partie I : Histoire du peuplement et histoire agraire

d'Essouelim ?). Notons ici que *ouled* est le mot arabe signifiant enfants ou frères. Il est souvent utilisé pour nommer les fractions.

De nombreux noms de lieux sont en rapport avec la topographie comme *djebel*, *oued* ou encore *aïn* qui signifie source. El Alaa aurait pour origine le mot arabe *aloua* qui signifie colline ou amont. D'autres lieux témoignent de constructions anciennes comme *hammem* qui signifie bain ou *menzel* qui signifie ferme agricole. Hadjeb el Layoun signifie littéralement "larmes des yeux". Selon les autochtones, cette dénomination poétique proviendrait de l'observation des oueds coulant le long de la montagne.

Haffouz est un nom récent car avant l'indépendance, ce lieu se nommait Pichon. Haffouz est un nom de famille répandu dans la région de Sidi Bouzid. En effet, une part importante de la population du bassin versant aurait des origines anciennes à Sidi Bouzid. Inversement, le nom Oueslati, répandu en Tunisie, est porté par des familles issues de la tribu des Ousseltiya qui peuplait le djebel Ousselet.

On peut remarquer ici que les noms de lieu peuvent avoir plusieurs orthographes en lettres latines. Cela est dû aux difficultés pour transcrire les sonorités arabes avec l'alphabet latin.

Figure 1 : Généalogie des Zlass en 1885 : les Sendassen

(Voir annexe 1)

3 LES ORIGINES DES ESPECES CULTIVEES EN TUNISIE

Dans ce paragraphe, nous n'allons pas nous limiter aux espèces cultivées dans le bassin versant du Merguellil. En effet, bien que non produites dans cette zone, de nombreuses espèces végétales faisaient l'objet d'échanges et étaient consommées dans la zone d'étude.

Dès la préhistoire, la Tunisie participe avec d'autres pays à une civilisation agraire méditerranéenne fondée sur la culture des céréales et l'élevage d'un petit bétail. A une époque protohistorique, la culture des arbres y pénètre, originaire, comme celle des grains, des pays d'Orient. On est aujourd'hui sûrs que les habitants de la Berbérie cultivaient le blé et l'orge dès le néolithique. L'existence de meules dans des stations préhistoriques sahariennes ou plus septentrionales ainsi que le nombre de variétés de grains relevées attestent de l'ancienneté de la production de grains en Afrique du Nord. De même, on admet que cette agriculture est associée à un petit élevage. Le petit bœuf et l'âne gris sont autochtones. L'alliance de l'homme et de l'âne a été scellée, en Afrique du Nord, depuis le néolithique. Avec l'âne, le mouton est domestiqué dès les premiers temps de l'agriculture. Ni le cheval, ni le chameau, plus tardifs, ne les ont supplantés. Le cheval pénètre au Maghreb avant les marchands phéniciens, mais seulement au cours du deuxième millénaire, à une époque déjà protohistorique.

Il est plus difficile de connaître l'origine de l'arboriculture. Avant la colonisation phénicienne, les habitants de la Berbérie ont reçu le palmier dattier de l'Asie occidentale, par le relais égyptien. L'olivier commun et le caroubier sont présents dans les flores fossiles de l'extrême début du quaternaire. Le figuier, la vigne et l'amandier seraient aussi des espèces indigènes. Cependant, les premiers habitants ont pu presser les fruits de l'oléastre⁶ sans connaître la pratique de la greffe ni faire de plantations, ou exploiter la vigne sauvage sans la domestiquer. Les techniques de l'arboriculture auraient été connues grâce aux Phéniciens que l'on crédite de la diffusion de la vigne et de l'olivier. Avec la colonisation phénicienne, vergers et jardins surgissent dans les régions qui, jusque là, les ignoraient. Viennent s'ajouter à la culture des céréales et à l'élevage, le grenadier⁷, le figuier⁸, la vigne, l'amandier, les fleurs et les plantes d'ornement. L'Afrique romaine, à son tour, conserve ces espèces, les diffuse et en modifie la répartition. Blé, olivier, vignes, arbres fruitiers et plantes potagères figurent en effet sur les mosaïques.

En dépit des innombrables péripéties de l'histoire qui se succèdent depuis la décadence de l'Afrique byzantine jusqu'à l'invasion arabe, malgré le recul probable de la vie sédentaire et villageoise dans les siècles qui suivent la pax romana, aucune des productions de l'Afrique romaine ne disparaît. L'inventaire des espèces, au contraire, s'allonge encore. Le paysage végétal s'enrichit. D'Orient, une fois de plus, l'Afrique reçoit, avec les Arabes et l'Islam, de nouvelles espèces. D'Asie viennent l'orange, le cédrat, le citron ; d'Afrique noire, le mil et le sorgho. Aux Arabes aussi, l'Afrique du Nord doit l'introduction de la canne à sucre, que produisent en abondance, au temps d'El Bekri⁹, les régions de Gabès et de Kairouan. Les arabes répandent enfin des espèces destinées à l'industrie : le coton, cultivé aux environs de Tunis et le mûrier, produit pour l'élevage du ver à soie par l'oasis de Gabès. Sur un ensemble plus vaste que l'Afrique du Nord, les aires méditerranéennes et orientales ont été traversées par de nombreux courants d'échanges à longues distances. De nombreuses denrées alimentaires, des produits de luxe ainsi que des matières premières pour l'industrie sont véhiculées par des caravanes de chameaux qui relient les différentes villes. Le monde musulman rend ainsi possible le transport des cultures et l'acclimatation de nouvelles espèces au-delà de leurs limites "naturelles". Le centre de gravité du monde se déplace alors vers l'Occident chrétien. A l'échelle de la Tunisie, on observe des transformations de détail, des déplacements, mais, une fois encore, aucune des espèces acclimatées n'est abandonnée. Certes, la région de Kairouan ne sera plus décrite comme un pays de jardins. Des orangers, des jasmins et des rosiers d'où les habitants de la ville sainte tiraient leurs parfums, de la canne à sucre de Djelloula, il ne sera plus question, pas plus que des convois de chameaux apportant le coton, les dattes, etc.

⁶ L'oléastre est l'olivier sauvage.

⁷ Le fruit du grenadier est le symbole de Tanit, principale déesse de la fertilité vénérée par les Phéniciens. Les innombrables grains du fruit évoquent en effet la fertilité.

⁸ Caton exhibe le fruit devant le sénat pour exciter les convoitises des romains envers Carthage.

⁹ Abou Obeid El Bekri est un chroniqueur andalou qui a vécu au XI^e siècle.

Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil
Partie I : Histoire du peuplement et histoire agraire

Au reste, la conquête de nouvelles espèces continue. On observe un effet lointain des grandes découvertes avec l'introduction en Afrique du Nord du tabac, des haricots et des tomates. D'Amérique vient aussi le cactus, si familier aujourd'hui qu'on a peine à imaginer comment l'Afrique du Nord a pu en être dépourvue : la figue de Barbarie, les Maghrébins la nomme *hendi*, c'est-à-dire l'indienne, ou la figue des chrétiens, *kermous nsara*. Des chrétiens, sans doute grâce à l'expulsion des musulmans d'Espagne, ils apprennent aussi la culture du maïs, qui entre dans le cycle agraire à une date incertaine mais n'est pas signalé, pour la Tunisie, avant la première moitié du 18^e siècle. Dernière venue enfin, la pomme de terre, introduite au siècle dernier, peut-être par l'intermédiaire des Maltais qui, les premiers, en auraient essayé la culture dans le Nord du pays.

Fidèles aux cultures anciennes, n'ayant rien abandonné des espèces introduites aux diverses périodes de leur histoire, les paysans tunisiens n'ont donc pas refusé l'innovation. La guerre, n'a pas empêché les empreints à l'infidèle. Mais ces apports récents ont pris place dans une économie vivrière, désormais à l'écart des grands courants d'échange. Ils ont pu modifier le paysage, équilibrer les ressources en intensifiant encore la polyculture, sans transformer profondément le régime agraire. Rien de comparable, par conséquent, aux changements provoqués, depuis l'ère coloniale, par l'insertion dans un marché capitaliste : la spécialisation régionale plus rigoureuse et l'extension des monocultures (blé et vigne dans le Nord, oliviers dans la région de Sfax,...) se sont fait au dépens de la polyculture vivrière et d'une spécialisation locale qui répondait aux besoins d'un marché exigu.

4 LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE A L'EPOQUE ROMAINE

4.1 Panorama de l'agriculture en Tunisie à l'époque romaine

Pendant l'antiquité, les campagnes sont beaucoup moins bien connues que les villes. Cependant, les inscriptions, si nombreuses en Afrique, et les travaux récents de prospection archéologique apportent un éclairage de plus en plus précis sur ces terroirs. Elles sont à coup sûr loin d'être coupées des villes : la densité des constructions, fermes, villas et villages, là où elle a pu être mesurée, est souvent importante. Des marchés rassemblent régulièrement les paysans, dont des textes parfois très pittoresques permettent de mieux cerner la condition et l'organisation : une célèbre inscription découverte à Makthar¹⁰, dans le centre de la Tunisie fait connaître l'ascension sociale d'un paysan qui avait commencé sa carrière en louant ses bras au moment des moissons. D'autres encore se vantent sur leur tombeau des plantations d'arbres qu'ils ont faites ou des travaux d'irrigation qu'ils ont exécutés.

De fait l'agriculture africaine est riche et prospère. Déjà les Carthaginois s'étaient rendus célèbres jusqu'à Rome par leur compétence en matière agronomique. Les Romains eux aussi ont développé des techniques raffinées, valorisées par une irrigation très poussée dont témoignent quelques fameuses inscriptions comme le Traité d'agriculture, en vingt-huit volumes, rédigé au IV^e siècle par Magon. Surnommée le grenier à blé de l'empire romain, la Tunisie produisait 2/3 des céréales de l'empire (1 260 000 quintaux par an) grâce aux plaines fertiles du Nord. Peu à peu, avec le développement agricole, le pays a quasiment alimenté à lui seul tout l'empire romain en blé, huile d'olive, amandes et vin. Des dispositions fiscales intéressantes encourageaient la mise en culture de terres plus difficiles d'accès ; la prospérité proverbiale repose à la fois sur de grands domaines, propriété de l'empereur ou de riches sénateurs, et sur une classe moyenne de paysans. Cependant, tout le territoire n'est pas conquis car de grandes surfaces sont encore attribuées aux grandes tribus indigènes, comme les Musulames, nomades ou semi-nomades, qui ont besoin pour leurs troupeaux de vastes zones de parcours. Le développement agricole de l'époque romaine s'est accompagné d'un développement de l'élevage et de l'artisanat. La céramique par exemple, produite dans des ateliers de Tunisie centrale, caractérisée par sa couleur rouge plus ou moins orangée, inonde à partir de la fin du II^e siècle l'ensemble du marché méditerranéen.

4.2 La présence romaine dans le bassin versant du Merguellil

Dans le bassin versant du Merguellil, les romains ont surtout peuplé les zones montagneuses. On retrouve des vestiges romains dans la zone amont du bassin versant : au niveau de la source de Kesra, à Makthar, dans toute la délégation d'El Alaa, dans les secteurs de Trozza Sud et Msalid de la délégation d'Haffouz ainsi que dans le djebel Ousselet. Les romains ont développé l'oléiculture dans ces zones. Encore actuellement, les agriculteurs ramassent les fruits des oliviers dits "romains"¹¹. Les romains ont planté les oliviers en altitude dans des terres sablonneuses particulièrement adaptées à cette culture. Ils plantaient à des densités très faibles (5 à 6 pieds par ha) qui se sont révélées être les densités optimales pour une bonne alimentation en eau de l'arbre. Des petits murs de pierre étaient construits à proximité des arbres afin de retenir l'eau. Les romains possédaient déjà de nombreuses techniques de déviation de l'eau (en particulier de l'eau potable). Par des rigoles, ils acheminaient l'eau des sources aux habitations. Ils avaient construit de nombreuses citernes et réservoirs.

De nombreuses presses à olives retrouvées dans la zone témoignent de l'importance de l'activité oléicole à l'époque romaine. Ces presses étaient constituées d'un cylindre en pierre avec

¹⁰ Ancienne ville romaine de Mactaris, elle se trouve à proximité de la zone d'étude.

¹¹ Ce sont des oliviers qui possèdent un tronc central d'époque romaine à partir duquel ont repoussé de plus jeunes pousses (qui peuvent cependant avoir quelques centaines d'années). On trouve ainsi actuellement de très vieux oliviers disposés en cercle, autour de l'ancien arbre planté par les romains aujourd'hui disparu.

*Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil
Partie I : Histoire du peuplement et histoire agraire*

lequel on écrasait les olives. Les grignons étaient ensuite récoltés et égouttés. Encore aujourd'hui, les huiles d'olive de l'amont du bassin versant sont très prisées car la variété a une bonne réputation. Certains agriculteurs utilisent des greffons d'oliviers romains pour greffer leurs jeunes plants. Chaque année, il y a un festival traditionnel de l'huile d'olive à Kesra ; beaucoup de gens viennent de loin pour acheter cette huile d'olive.

Sur le djebel Trozza, il y a une source d'eau thermale soufrée qui coule depuis des époques très anciennes ; elle était probablement déjà connue et utilisée par les romains. Les gens viennent encore actuellement de toute la Tunisie pour se faire soigner à Hammem Trozza.



Photo 1 : groupement d'oliviers romains à El Alaa



Photo 2 : élevage extensif autour des oliviers romains, djebel Trozza

5 LES SYSTEMES DE PRODUCTION ET LES MODES D'OCCUPATION TRADITIONNELLE DE L'ESPACE

Entre l'époque romaine et la colonisation française, il y a eu peu de changements dans l'agriculture tunisienne. Les campagnes ont été régulièrement pillées lors des invasions successives. Le passage des Beni Hillel en 1051 a eu un impact important sur la zone du bassin versant. Cette tribu a dévasté le sud et le centre du pays et a détruit la ville de Kairouan. Elle aurait également ravagé les campagnes, coupé une partie des oliviers romains et détruit des aménagements de collecte de l'eau. Des régions fertiles sont ainsi retournées à l'état de désert ou de steppe, les populations sédentaires ont fui dans les montagnes : l'élevage a remplacé l'agriculture.

Comme les sources historiques sont rares avant la fin du 17^e siècle, nous présenterons la vie dans les campagnes du bassin versant du Merguellil aux 18^e et 19^e siècles. C'est une période de relative stabilité. Nous allons ainsi pouvoir présenter les systèmes de production et les modes de vie en milieu rural à cette époque, avant la colonisation française. Il est important d'étudier cette période pour connaître les fondements sociaux ainsi que pour comprendre l'évolution des structures foncières en milieu rural.

5.1 Une société basée sur les tribus

Nous allons ici parler de l'organisation sociale au sein d'une tribu. Nous étudierons également les contacts entre les tribus.

Dans toutes les sociétés arabes, l'individu n'existe pas en tant que tel mais comme membre d'une tribu et inséré dans une filiation. L'identité d'une tribu est basée sur l'histoire de son fondateur, de sa migration puis de ses descendants. La tribu nommée *arch* en arabe se subdivise à chaque génération en fractions ou *oudhou*¹². Les fractions portent souvent le nom du père : le mot arabe *ouled* signifie à la fois enfants, fils et frères. Les *ouled x* sont les fils de x et sont liés par une relation de fraternité. Encore actuellement, le nom de l'individu, citadin ou paysan est celui d'une filiation. Par exemple : *Mohammed ben Youssef ben Abdelwahed Jebnoui*, l'individu s'appelle Mohammed Jebnoui, il est fils de Youssef et petit fils d'Abdelwahed.

Cette manière de nommer l'individu témoigne de l'importance que revêtent la famille et la filiation mais également du respect que l'on voue aux ancêtres. La langue arabe désigne ainsi par *rajel kbir* (littéralement "grand homme") un homme âgé. Nommé *cheikh*, le chef du village ou du *douar*¹³ est ainsi choisi parmi les anciens. Il y a un *cheikh* à chaque niveau décisionnel : douar, tribu,... Les assemblées de *cheikh*¹⁴ se tiennent pour partager les prises après une razzia, fixer la date de migration saisonnière ou encore conclure la paix ou la trêve avec les tribus opposées. Ces assises, connues sous le nom de *miad* sont une institution commune à l'ensemble des tribus tunisiennes ; ce type d'organisation se retrouve dans le reste du Maghreb ainsi que chez les Berbères.

Les relations au sein de la tribu sont fondées sur des codes coutumiers très précis. De même, les relations entre les tribus sont également codifiées. A l'intérieur d'une tribu, les rameaux d'une branche sont unis en cas de conflit avec une branche adverse ; de même, toute la tribu fera front si une opération l'oppose à une autre tribu. Les alliances entre les tribus sont connues sous le nom de *soff*. Ainsi, les Zlass étaient les alliés des Hammama et des Neffat ; ils constituaient le *soff husseinite*. Leurs adversaires, les Beni Zid, les Fraichiche et les Medjer sont unis dans le *soff bachia*. Le nom des deux ligues renvoie à la guerre civile entre le fondateur de la dynastie Hussein, et son neveu Ali Pacha (voir encadré 1). Les solidarités entre les tribus s'expriment par la collaboration économique et l'assistance en cas de danger. Les conflits entre les tribus sont également codifiés. L'hostilité instituée

¹² *Oudhou* est le mot arabe signifiant fraction ou lignée. On peut parfois utiliser le mot *arch* pour désigner les fractions.

¹³ Au 18^e siècle, Peyssonnel parle déjà de *douar* qu'il définit comme des groupements composés de 8 à 10 tentes abritant chacune une famille. Actuellement, le douar est la plus petite délimitation administrative.

¹⁴ Les assemblées de cheikh sont nommées *mchayakh*.

entre les tribus est appelée *feud*. Elle se manifeste par des guerres dont le but est la *razzia*, c'est-à-dire le pillage et le vol de troupeaux. Ces guerres sont rarement cruelles : il n'y a en général pas de morts et les femmes sont toujours respectées.

Encadré 1 : Rapport entre les tribus et l'autorité beylicale

C'est au cours de la querelle de 1728 – 1740 entre Hussein bey et son neveu Ali Pacha que les alliances entre les tribus créent les *soff* husseinite et bachia. Après quelques mois, les insurgés se divisent ; certaines tribus rentrent dans l'ordre et vont assister le bey pour soumettre les autres. Du côté du bey se trouvent les Zlass, les Hammama, les Neffat et les Ouled Aoun. Les insurgés sont les Methellit, les Ouled Saïd, les Souassi, les Fraichiche, les Medjer et les Beni Zid.

Après un siècle de tranquillité apparente, une nouvelle révolte des campagnes embrase le pays en 1864. Les lignes de fractures entre les tribus suivent le même tracé que dans les conflits les plus anciens.

Les ligues trahissent les rapports entre les tribus mais également la nature des relations qu'entretient le pouvoir central avec les gens du plat pays. Ce sont d'avantage des relations d'association ou d'hostilité que de sujétion. Le loyalisme des hommes de la tente n'est pas fondé sur leur statut de sujets, mais sur leur accord volontaire avec la dynastie. La Tunisie ne connaît pas de région dissidente qui récuse durablement l'autorité centrale. Toutes les tribus sont soumises au bey et leur obéissance s'exprime, entre autre et avant toute chose, par le paiement des impôts.

5.2 Les structures foncières

• Origine de l'occupation des terres

Ainsi que nous l'avons évoqué précédemment, l'histoire de l'installation de la plupart des tribus comporte l'histoire de son fondateur, de sa migration puis de ses descendants. La migration initiale fait donc partie de l'histoire de ces tribus et permet de légitimer l'occupation du sol. La plupart des tribus auraient ainsi fait deux déplacements successifs : originaires d'Arabie, le premier déplacement aurait eu pour but le Maroc ou l'Algérie et le second déplacement aurait eu pour destination la Tunisie. La légende des tribus annonce que l'entrée en Tunisie s'est faite comme un simple mouvement de transhumance et que l'installation n'a nécessité aucune conquête militaire.

Les dimensions du territoire qu'occupe la tribu ne sont pas mesurées. La topographie (rivières, montagnes) ne fournit que des points de repère. Les frontières sont sociales : le territoire de la tribu finit quand commence celui d'une autre tribu. Le territoire de la tribu est ensuite divisé entre les fractions. Il y a des liens entre ces territoires. Du point de vue religieux d'abord, le territoire des Zlass abrite des tombeaux de saints qui sont autant de lieux de pèlerinage. De même, les Zlass vénèrent des lieux saints situés sur le territoire d'autres tribus. Ils se rendent par exemple sur le tombeau d'un personnage réputé appartenir à la tribu des Madjer, situé sur le territoire des Hammama. L'activité religieuse est inséparable des échanges économiques : on visite les saints quand on a des marchandises à échanger.

Certaines tribus particulières sont nommées lignages maraboutiques. Ces tribus auraient fait leurs deux déplacements successifs en provenance de lieux saints de l'Islam : le premier déplacement aurait pour origine La Mecque, le berceau de l'Islam et le second, la fameuse seguia du Maroc, lieu saint et finistère de l'Islam. Le déplacement du fondateur, personnage d'origine prophétique, aurait eu l'objectif de propager la foi musulmane. Les lignages maraboutiques ne se sont pas installés sur des terres vacantes mais sur des dons de tribus. En échange, la proche présence de marabouts assure la protection divine aux donateurs. La tribu maraboutique peut être caractérisée par son grand nombre d'alliés, conséquence de ses nombreuses migrations. Ces tribus jouissent d'un rayonnement spirituel car les tribus de tout le pays affluent en pèlerinage. La richesse est alors la conséquence du prestige

du marabout car les pèlerins apportent des offrandes abondantes. Une autre caractéristique de ces tribus est d'être pacifistes. L'importance passée de ces tribus s'observe encore actuellement dans le paysage : on peut voir en effet un grand nombre de tombeaux de saints¹⁵ dans la zone d'étude.

Certaines tribus n'ont ni fondateur, ni histoire de migration : c'est le cas des tribus berbères.

• La gestion foncière au 18^e et 19^e siècles

Sous la Régence¹⁶, les chrétiens et les berbères non musulmans devaient payer le *kharadj*, impôt sur la terre, au bey. Les musulmans payaient l'*achour*, un impôt sur la récolte de l'orge et du blé car ils possédaient leurs terres. Ces dernières étaient sous le statut de *melk* et étaient transmissibles par héritage à leurs descendants masculin ou féminin.

Ainsi que nous l'avons évoqué précédemment, la validation et la définition d'une terre de tribu ou de fraction résulte de la commune renommée, du consensus des voisins, qui reconnaissent une longue occupation des lieux. Elles n'exigent pas la rédaction d'un titre de propriété. Au contraire, la propriété d'une terre *melk* peut être appuyée par la détention d'un acte notarié, sur lequel figure le nom du premier acquéreur du fond. Il arrive que les terres *melk* n'aient pas d'actes notariés.

Au sein des terres appartenant à des tribus ou à des fractions, les parcours sont des terres collectives et les terres moissonnées sont à disposition de tous. Ces terres sont défendues contre les empiètements par l'ensemble de la tribu. En ce qui concerne les terres labourées, les jardins et les usages de l'eau, les coutumes varient selon les groupes et les conditions naturelles. Chez la fraction Sendassen de la tribu des Zlass, les lopins exploités de façon permanente et héréditaire par une même famille sont découpés. Les plantations d'arbres, et les travaux de collecte des eaux font de ces lots des terres de *melk* ; les autres membres de la tribu sont exclus de l'usage de ces terres.

Ces formes d'exploitation répondent à des conditions écologiques et à un type d'activité agraire : là où la culture itinérante est imposée par l'insuffisance des pluies, là où l'élevage l'emporte sur les labours, les droits collectifs priment sur ceux de la famille restreinte et une propriété rigoureusement privée peut difficilement s'établir. Elles sont aussi entretenues par la faible densité démographique : quand l'homme est rare, le partage des terres est inutile. Dans les régions de forte occupation sédentaire, le rapport entre droits collectifs et propriété familiale s'inverse : les terres collectives sont à la périphérie des jardins, elles servent de pâturages et de terres à grains. Les vergers, eux, sont des biens *melk*.

Les quelques versets de la "Sourate des femmes" (Coran) décrivent de manière détaillée le droit de l'héritage. On peut simplifier ce droit par l'attribution d'une part d'héritage par fils et d'une demie part par fille. Le droit coranique n'est alors en général pas appliqué à la lettre et certains héritiers sont exclus du partage (souvent les femmes). Le nombre important d'héritiers prévu par le Coran conduit toutefois à un morcellement du patrimoine foncier depuis le 18^e siècle. Le partage des terres de *melk* se fait selon les droits de l'héritage institués par le rite hanéfite ou malékite¹⁷ : le partage est donc un peu différent selon l'adhérence à un rite ou à l'autre. La complexité de ces droits et le risque de morcellement fait que certaines propriétés restent indivises. La constitution du domaine familial en *habous*¹⁸ permet également d'éviter le morcellement.

Déjà au 18^e siècle, de nombreuses terres sont en indivision et possédées par de nombreux copropriétaires, souvent issus d'une même famille. Comme la terre appartient au groupe avant d'appartenir à l'individu, le droit de préemption ou *chefaa*¹⁹ peut être utilisé par le groupe si un individu décide de vendre.

¹⁵ Les tombeaux de saints sont souvent des petites maisonnettes blanches, carrées avec des toits en couple.

¹⁶ Période pendant laquelle la Tunisie était sous le contrôle de l'empire ottoman.

¹⁷ Les rites hanéfite et malékite sont des rites de pratique de la religion musulmane.

¹⁸ Voir annexe définition

¹⁹ Ce droit est institué par le rite hanéfite.

Il y avait des rentiers de la terre sur tout le territoire tunisien. Edifices religieux, notables urbains, agents du bey ou grandes familles résidant à la campagne, disposent d'une part importante des terroirs villageois aux 18^e et 19^e siècles. Dans les campagnes, environ 10% des terres relevaient d'établissements religieux. Il est difficile d'évaluer la proportion des terres appartenant à des propriétaires absents. On ne connaît actuellement que les possessions de la famille Djellouli (qui possédait des jardins cultivés au Sahel) et de la famille du bey qui possédait entre autres quelques propriétés autour de Kairouan. Tous les riches citadins sont propriétaires terriens et reçoivent des rentes foncières.

Ces terres peuvent être exploitées par différents contrats. Le contrat d'*enzel*, pratiqué sur les terres d'*habous*, accorde au locataire un droit perpétuel qui peut être transmis à ses héritiers. En échange, ce dernier doit verser une rente annuelle en nature ou en espèces. Pour les jardins potagers, on pratique la *mgharsa*²⁰. La moisson des terres est en général réalisée par des *khammes* (voir encadré 2).

Encadré 2 : Le contrat de *khammessat*

Le décret de 1874 sur l'agriculture fixe les droits et les obligations des paysans associés dans l'exploitation d'une terre, et en particulier ceux du *khammes*. Ce travailleur est défini comme "un associé ayant droit au cinquième en compensation de son travail". De fait, le *khammes* est celui qui apporte sa force de travail, tandis que le propriétaire ou le fellah qui l'emploie fournit les quatre autres éléments nécessaires à l'exploitation : terre, bêtes de labour, araire et autres outils, semences. Le *khammes* constitue donc le cinquième du capital d'exploitation et sa rétribution s'élève au cinquième de la récolte. Le mot arabe *khammes* signifie en effet "un cinquième".

Enumérons rapidement les services que le *khammes* doit : participation aux travaux de labours et de semailles, irrigation, arrachage des mauvaises herbes, protection des champs contre les oiseaux, cultures de printemps, garde et entretien des bêtes attachées à l'exploitation, confection des cordes, participation aux travaux de récolte, de dépiquage, de vannage, confection des meules en les protégeant par un enduit de terre mouillée. Cette dernière opération sanctionne la fin des travaux.

A l'égard du *khammes*, les obligations de l'employeur sont d'abord le versement d'une avance en argent ; en second lieu, la fourniture de bêtes de somme pour des effets et provisions du *khammes* jusqu'à sa nouvelle habitation ; enfin sa rétribution après la récolte. Il convient également que l'agriculteur fasse de nouvelles avances à son *khammes* si celui-ci n'est pas en mesure de se vêtir.

Mais le *khammes* aurait-il accompli la totalité de ses tâches, qu'il ne serait pas, pour autant, libéré de ses engagements. Il lui faut, en effet, avant la fin de l'année agricole, annoncer au paysan son intention de le quitter, et surtout, le rembourser des avances qu'il aura faites. La clé de voûte de cette association est bien dans cette avance faite au *khammes* : pas d'avance, pas d'engagement. Ce n'est pas le fond lui-même, mais cette dette contractée avant les travaux qui lie le *khammes* au paysan qui l'emploie.

Le *khammes* est bel et bien un salarié payé en nature sur le produit de sa récolte. Le *khammes* aura de la peine, spécialement les années de récolte médiocre, à rembourser les avances reçues. Dans la pratique, la part du *khammes* ne s'élève pas toujours au cinquième et peut atteindre le quart, voire le tiers de la récolte.

La loi de 1874 durcit les conditions du contrat de *khammessat* à l'égard du *khammes* : dans un contexte de réduction de la main d'œuvre, cette loi limite les ruptures de contrat.

²⁰ Voir définition dans le lexique, *gharsa* signifie plantation en arabe.

5.3 Les cultures maraîchères et arboricoles

Malgré l'absence de grands systèmes d'irrigation, la quasi-totalité des terroirs de village de la zone possédaient des jardins potagers arrosés où l'on cultivait carottes, navets, radis, choux, oignons, poireaux, ail, courge, pastèques, melons, concombres, cerfeuil, persil, tomates, aubergines, bettes, pois, artichauts, laitues, cardons,...A ces légumes communs à toute l'ère méditerranéenne, le Centre tunisien produisait également des cultures spécifiques telles que le poivron et la corète²¹. De nombreux aromates sont également produits comme l'estragon, la sauge, le safran, le fenouil, la coriandre, le fenugrec, et le piment séché²². Certains légumes comme les tomates et les poivrons étaient séchés pour être conservés.

En ce qui concerne la production de fruits, il y avait surtout des caroubiers, des figuiers, des figuiers de barbarie et quelques amandiers plantés en sec. Le caroubier procurait aux hommes une boisson et des fruits rafraîchissants et aux bêtes, une ombre et un fourrage précieux. Dans, la zone d'étude, il y avait, comme dans le reste de la Tunisie, des figuiers. La récolte était précieusement conservée dans des jarres après le séchage des fruits au soleil. Le figuier de barbarie était très répandu, en particulier dans la zone d'El Alaa²³. Ces arbres sont utilisés à de nombreuses fins : ils servent tout d'abord à réaliser les clôtures des terrains et à retenir la terre. Dépouillées de leurs épines, les feuilles sont données en fourrage aux animaux. Les fruits nourrissants sont un aliment essentiel pour les nomades pendant l'été. Ces fruits peuvent être conservés pendant quelques années sous la forme séchée ou concentrée²⁴. Il y avait également d'autres types d'arbres fruitiers plantés en sec ou dans des jardins arrosés. Une partie de la production de fruits et légumes secs était portée sur les marchés urbains en échange de céréales ou de dattes.

L'olivier est l'arbre le plus répandu et assurément le plus utile : il fournit du combustible, des olives de table, de l'huile alimentaire et d'éclairage ; les sous produits de la pression des olives servent à l'alimentation humaine et à celle des animaux. Les variétés d'olives, les pratiques culturales et les techniques d'extraction varient d'une région à l'autre de la Tunisie. Le bassin versant du Merguellil était une grande zone de production oléicole. On trouvait l'olivier en bas des pentes et auprès des villages tels que La Kessera ; sur les flancs du djebel Ousselet, les habitants possédaient plusieurs milliers d'arbres. Après leur dispersion en 1762, les biens des Ousseltiya sont confisqués par le bey et leurs oliviers, exploités par les bédouins des environs, ne recevront plus de soins aussi attentifs. En revanche, les Ousseltiya, éparpillés dans le Centre et le Nord du pays, font, partout où ils s'installent, de nouvelles plantations d'oliviers et répandent avec eux leur variété propre, l'*Oueslati*. Certaines tribus ont également, sur leur territoire, quelques milliers d'oliviers : c'est le cas des Zlass et également des Ouled Aoun et des Ouled Ayar, présents sur une partie de notre zone d'étude.

La récolte des olives s'étale sur plusieurs mois et provoque une intense activité dans les oliveraies. Les nomades viennent participer aux travaux. Hommes et femmes prennent part à la récolte : les premiers gaudent les arbres tandis que les femmes balayent les olives tombées à terre, les ramassent sur des nattes, les sassent pour en dégager la poussière. Puis les bêtes sont chargées pour le transport des fruits au pressoir. Là, les olives seront traitées, selon des techniques d'extraction différentes selon les régions de la Tunisie et inégalement efficaces. La tribu des Zlass de la zone de Kairouan utilise la technique la plus rudimentaire. Les olives sont entassées dans une cuve et écrasée avec une pierre. La cuve est ensuite remplie d'eau ; l'huile surnage et s'écoule dans une cuvette inférieure où elle est recueillie.

L'inventaire des instruments qu'exigent les soins apportés aux plantes est vite dressé : paniers et récipients de terre pour récolter les produits ; gaules pour abattre les olives ou, si l'on veut ménager l'arbre, cornes de mouton qui s'enfilent sur les doigts de la main et permettent une cueillette moins

²¹ Les feuilles séchées et pulvérisées de corète sont conservées pour élaborer un plat vert appelé *mlokheya* consommé pour le *mouled*, la fête de l'anniversaire du prophète.

²² Le piment séché au soleil sert à élaborer la *harissa*.

²³ La zone d'El Alaa est en effet la plus grande zone de figuiers de barbarie de la Tunisie. Cette plante a trouvé ici les conditions optimales pour son développement ; elle y est plantée sur des champs entiers.

²⁴ Le concentré de figues de barbarie était élaboré en faisant chauffer les figues dans un récipient sur le feu. Le liquide obtenu était passé à mi cuisson dans une passoire en alfa. La mixture était enfin conservée dans une peau de chèvre.

brutale ; instruments à lame métallique pour biner, sarcler et couper les tiges. Les figues de barbarie, fruits dotés d'épines, sont cueillies avec une perche fendue à l'extrémité en trois ou quatre parties dont les divisions sont écartées au moyen d'un petit morceau de bois ou d'une pierre enfoncée au centre. On parle rarement de travaux de petite hydraulique réalisés dans le Centre de la Tunisie ; ces aménagements ont plutôt été réalisés dans les plaines du Nord de la Tunisie ou dans les oasis du Sud.

5.4 Les cultures céréalières

- **L'orge et le blé sont majoritaires**

Bien que ces dernières restent plus répandues dans le Nord de la Tunisie, tous les paysans tunisiens produisent des céréales. C'est également le cas des nomades du Centre de la Tunisie, même si leur activité principale reste l'élevage. Comme dans le Nord du pays, les villageois et les habitants des tentes du Centre sèment blé et orge en quantité égale. En effet, ce sont le blé et l'orge qui occupent, dans l'activité agraire comme dans l'espace rural, la première place. Pour l'orge, il s'agit de *l'hordeum hexastichum*, à six côtés, qui réussit bien dans les pays faiblement arrosés. Le froment, c'est toujours le blé dur, ou "blé barbu", diraient les hommes du 18^e siècle, le *triticum durum* propre à faire la semoule. Le paysan tunisien en distingue aujourd'hui un grand nombre de variétés, dont les plus répandues sont le *Biskri* et le *Mahmoudi*, excellents semouliers. Les botanistes en ont inventorié plus de vingt formes, faisant de l'Afrique du Nord, sinon le berceau des blés, du moins l'un des principaux centres secondaires d'origine du blé dur. Mais, aux 18^e et 19^e siècles, ces divers blés ne sont pas distincts : les cultivateurs ne procèdent à aucune sélection des semences. Les blés à barbe noire, rousse ou blanche se mêlent dans les champs.

- **Le calendrier culturel**

On attend que les premières pluies aient suffisamment arrosé le sol pour délimiter le champ et commencer les labours. Ces dernières peuvent survenir en septembre – octobre, mais tarder parfois jusqu'en décembre ou janvier. Au-delà, on renonce à retourner la terre. Techniques et rituels s'entremêlent alors et, pour les acteurs, ils contribuent également au succès de la récolte. Quand commencent les travaux, l'affluence des proches est requise ; avec eux, le laboureur partage la nourriture sur le champ qui reçoit, lui aussi, soit une part de bouillie de blé, soit quelques grains de grenade dont l'abondance des graines assure celle des moissons. Le fellah enduit de bouillie l'encolure des bêtes et il écrase une grenade sur le mancheron de l'araire : bêtes, outils, terre et hommes sont ainsi associés dans l'entreprise de reproduction des richesses.

Quinze jours après ces premiers labours, on sème le blé, que l'on recouvre par un deuxième labour, perpendiculaire au précédent. Deux ou trois semaines plus tard, vient le tour de l'orge, en même temps que les lentilles et les pois chiches. Dans l'intervalle, on a planté les fèves. Pour les semences, les paysans se contentent de prendre du beau grain – peu importe quelle variété – prélevé sur la dernière, ou l'avant dernière récolte. Passé l'époque des semailles, l'homme laisse ordinairement la nature accomplir son œuvre. Il désherbe, chasse les moineaux, bêche le champ de fèves et surtout, il attend la pluie.

L'orge, semé plus tard, est le premier grain récolté entre mars et avril. La récolte de blé se fait un mois plus tard. Les tiges sont coupées à leur tiers supérieur, liées et portées sur la *mandra*, aire enduite de fiente de vache, où le blé sera foulé : des bêtes tirent un traîneau garni de lames et de pierres tranchantes qui brisent la paille et égrène le blé. L'opération terminée, on vanne le blé en le jetant, avec des pelles, à l'opposé du vent : les grains retombent déchargés de la paille et des poussières. Ils sont prêts à être rentrés ou moulus. Les blés de printemps enfin, sont récoltés en août.

Après la moisson, reste une double préoccupation pour le paysan : nourrir et refaire la terre. La terre des habitants du Centre sera nourrie par la fumure animale. Les nomades de la zone d'étude iront également dans le nord de la Tunisie à l'époque de la moisson, cette dernière étant plus tardive que dans le Centre. Ils pratiqueront alors les contrats de *khammessat* et d'*achaba*. Le contrat de *khammessat* détaillé dans l'encadré 2 leur permet d'emporter des grains en échange de leur

participation aux travaux de la moisson. L'*achaba* est un contrat de pâturage des chaumes ; les propriétaires bénéficient en échange de fumure organique pour leurs terres.

La terre qui vient de porter une récolte est souvent laissée en repos. En réalité, il n'y a pas de rotation régulière mais une manière de culture itinérante qui varie selon l'importance des premières pluies et qui surcharge d'autant moins la terre que celle-ci existe à profusion.

- **Un outillage sommaire**

La moisson se fait à la faucille. L'instrument le plus savant est l'araire, que la Tunisie partage avec les autres pays méditerranéens et que certains paysans emploient encore aujourd'hui. Dans le bassin versant, c'est l'araire de type *chambige* qui est utilisé. Ce dernier est constitué d'un timon recourbé d'environ 150 cm, à la base duquel s'encastre le mancheron et se rattache le sep. L'instrument pèse 6 à 8 kg. On a retrouvé des traces de l'araire *chambige* sur les mosaïques romaines. Cependant, ce type d'araire était peut être déjà utilisé en Tunisie par les premiers laboureurs de la préhistoire.

- **Des techniques de conservations millénaires**

Les céréales destinées à la consommation courante étaient conservées dans des *derouni*, c'est-à-dire des grands fûts en alfa. Les céréales destinées à la vente étaient mises dans des *hadira*, c'est-à-dire des grands sacs de 100 à 150 kg tissés en poils de chameau. La provision annuelle de céréales était mise dans des *matmour*, silos d'emmagasinage creusés dans la terre et enduits de paille. Une fois que le *matmour* était rempli de céréales, on recouvrait de paille et de terre. Les céréales pouvaient ainsi se conserver pendant une longue durée. Les tribus avaient des silos rassemblés en quelques points connus de leur territoire. Lors de leurs déplacements, les silos étaient confiés à des villageois sédentaires ou parfois laissés sans surveillance. Ces silos étaient souvent localisés à proximité des marabouts afin d'assurer la malédiction de l'éventuel pillleur et ainsi de l'en dissuader !

Ces fosses, comme l'araire ou le pressoir à olives déjà évoqués sont connus depuis l'Antiquité et Pline, entre autres, en fournit la description. L'outillage, les techniques de transformation et de conservation ainsi que les techniques agricoles ont donc peu évolué depuis l'époque romaine.

- **Sècheresses et ravageurs sont les fléaux de l'agriculture**

Tout au long du cycle de travaux de la terre, qui va des premiers labours au foulage des grains, la campagne n'est pas à l'abri de nombreux fléaux, naturels ou non. L'ennemi principal de l'agriculture, c'est évidemment la sécheresse. Quand le temps reste au beau fixe, la prière cesse d'être solitaire. On s'assemble pour implorer Dieu ou l'intercession des marabouts, au prix du sacrifice d'une bête dont on se partage la viande. Chaque collectivité accomplit ces rites. Parfois, ils deviennent affaire d'Etat. Ainsi, à l'automne 1716, les pluies manquent cruellement. En décembre, le dey²⁵ se rend sur le tombeau d'un saint, à la tête d'une immense procession – 6000 âmes, écrit un témoin – pour demander la pluie. Le ciel reste sourd. De leur côté, le consul de France et les juifs font également leurs prières.

Les proverbes traduisent cette attente de la pluie fécondante pendant la période de maturation : "pluie de mars, or pur" ou encore "pluie d'avril fait surgir la tige du fond du puits". La sécheresse a des effets prolongés, car la disette privera de semences pour l'année suivante. Si le manque de pluie est le danger le plus grave pour les cultures, l'excès d'eau est également à craindre car il peut rendre les grains impropres à la conservation.

Les sauterelles, dont le passage coïncide avec les grandes sécheresses qui les font remonter du Sahara, aggravent donc les effets du manque de pluies. Quand elles s'abattent, le bétail est privé de fourrage ; l'homme de récoltes ; les uns et les autres, d'eau car elles infectent les puits et les

²⁵ Monarques ottomans, les deys gouvernaient la Tunisie avant d'être remplacés par les beys.

oueds. Les invasions de sauterelles étaient fréquentes au 17^e siècle mais plus rares au 18^e siècle. En 1700 et en 1702, elles s'abattent dans le centre du pays et ruinent totalement les récoltes.

A ces divers périls qui guettent les hommes, les bêtes, les cultures, s'ajoutent les fléaux sociaux comme les guerres avec les voisins et les luttes intestines. Quand on craint une invasion, les semailles ne se font pas ou encore on brûle les blés que l'on n'a pas eu le temps de moissonner.

- **L'évaluation des rendements**

On ne connaît pas le volume de la production des campagnes aux 18^e et 19^e siècles. On connaît donc peu la fréquence des famines. Les rendements s'expriment à la semence, et non pas à la surface labourée²⁶. Les rendements se situeraient entre 8 et 20 grains récoltés pour 1 semé. Le volume des grains s'exprime en *cafiz*, lequel se subdivise en 16 *ouiba* qui valent chacune 12 *saa*. A Tunis, le *cafiz* auquel on se réfère dans le commerce de grains se situe entre 5,2 et 5,6 hl. Mais ces chiffres correspondent à l'étalon de Tunis, le *cafiz tounsi*. Le *cafiz beji*, de Béja, vaut deux fois le premier, et, selon les régions, l'on se réfère à l'une ou l'autre de ces mesures. Dans la région de Kairouan, on emploie le *cafiz beji*. De même, la densité de semis est différente selon la région : elle décroît du nord au sud de la Tunisie. Près de Kairouan, on sème 240 à 250 kg d'orge par *mechia* de 12 ha.

5.5 Des techniques pastorales anciennes

Dans la population tunisienne, ceux qui vivent sous la tente et au milieu des troupeaux sont les plus nombreux. Et comme les villageois sont aussi des éleveurs, le cheptel est sans doute important. Il est pourtant mal connu, car le premier recensement qu'on en fit eut lieu après une série de désastres : révolte de 1864 et répression sans merci, épidémie, épizootie, famine – bref, quand il ne reste plus rien du bétail tunisien. Quinze ans plus tard, l'occupation française provoquait le déplacement d'hommes et de leurs bêtes vers la Libye. Lorsque de nouveaux dénombrements sont faits, le troupeau est donc à peine reconstitué. Sa composition et sa distribution ont peu changé depuis les lointaines périodes de paix. Des indications que ces évaluations fournissent, retenons donc une série de rapports grossiers plutôt qu'un tableau exact.

Dans l'ensemble du pays, on ne note aucune spécialisation régionale. Les mêmes espèces sont associées : moutons et chèvres pour le petit bétail ; chameaux²⁷, chevaux, ânes, mulets et bovins pour le gros bétail. Le chameau est présent partout. Dans la tribu des Zlass, on peut compter un chameau pour 5 habitants. Toutes les tribus de steppe possèdent surtout du petit bétail : les Zlass possèderaient plus de 100 000 têtes dans les années 1880. Les ovins sont beaucoup plus nombreux que les caprins. Cependant, quand il faut escalader les pentes, se nourrir de feuilles des arbustes et des plantes du maquis, la chèvre prend le pas sur le mouton : les habitants du djebel Ousselet ont dû en pratiquer l'élevage car, là où ils se sont réfugiés après leur dispersion, le nombre de chèvres dépasse celui des ovins. L'élevage bovin est très peu répandu dans le Centre de la Tunisie.

Le chameau est surtout utilisé dans les grands déplacements ; il est remplacé par l'âne pour les trajets quotidiens de la maison au jardin, d'une parcelle à l'autre, du village au souk. L'âne est préféré au cheval et au mulet qui exigent plus de soin. Les statistiques de la fin du 19^e siècle dénombrent un âne par maison ou par tente.

Les techniques d'élevage, du reste, paraissent aussi anciennes : il n'y a pas d'abri pour les bêtes, sinon pour les agneaux nouveaux-nés que l'on rentre dans l'habitation. Au mieux, un enclos de figuiers de barbarie empêche les bêtes de fuir. On ne réalise pas de réserves de fourrage ; l'animal se nourrit de ce qu'il trouve dans ses déplacements. Chaque été apporte la soif et la disette et il faut attendre novembre ou décembre pour réparer le délabrement des troupeaux. Les éleveurs ne

²⁶ D'ailleurs, l'unité de surface, la *mechia* correspond à une durée de labour. Cette unité dépend donc de la qualité de la terre et du matériel utilisé pour le labour. Elle est donc différente selon les régions.

²⁷ L'animal que l'on appelle chameau en Tunisie est en réalité un dromadaire car il ne possède qu'une seule bosse.

pratiquent ni sélection, ni contrôle de la reproduction : on donne en gros un bélier à trente brebis et on le renouvelle tous les cinq ans. On sait soigner quelques maladies : la gale, qui détruit la toison des moutons et qu'on guérit en frottant d'une infusion de tabac en feuilles les animaux atteints ; la peste, qui se manifeste par un bubon dont l'incision sauve la bête malade. Des applications de goudron sur la peau des dromadaires les libèrent des parasites.

On constate également une grande simplicité dans la préparation des produits laitiers. Ces techniques témoignent de pratiques anciennes. C'est la femme qui traite les bêtes. Pour faire le beurre, le lait est enfermé dans une peau de chèvre pendue aux deux bouts et dont on presse les côtés pour exprimer le petit lait. Le *smen* s'obtient en portant le beurre à ébullition, et en le versant dans des jarres après y avoir ajouté du sel. Ce beurre salé, extrêmement prisé pour la cuisine, est porté sur les marchés de Béja et de Mateur²⁸, envoyé jusqu'à Malte et Livourne, prélevé régulièrement, au titre des impositions, par la colonne beylicale²⁹. Quand au fromage, les éleveurs emploient la fleur d'artichaut sauvage pour faire prendre le lait, puis ils versent le lait caillé dans de petits paniers où il s'égoutte.

Si rudimentaires que soient ces techniques, l'élevage rythme la vie des pasteurs, leurs déplacements quotidiens, leurs activités saisonnières et leur habitat. Les déplacements quotidiens consistent en la conduite des bêtes au pacage après le lever du soleil, quand la rosée s'est évaporée, car on l'estime dangereuse pour elles. Le troupeau rentre au crépuscule et passe la nuit auprès des habitations. Les migrations saisonnières étaient courantes mais les destinations étaient différentes selon les groupes. Certains partaient en hiver pour la récolte des dattes dans le Sud, d'autres se dirigeaient à la même période vers Sfax pour la cueillette des olives. Lors des années de sécheresse, de nombreux pasteurs de la zone d'étude partaient dans le nord de la Tunisie ou vers Siliana pour effectuer la moisson et faire pâturer les chaumes à leurs troupeaux. Ces déplacements sont également l'occasion de faire du commerce et d'échanger des produits.

Les besoins du bétail règlent aussi les ententes entre tribus nomades, entre pasteurs et sédentaires. La direction des déplacements collectifs appartient à un chef des troupeaux, nommé *caïd al azib* qui veille à l'ordre de la transhumance, règle les différends, assure les bonnes relations avec les habitants des régions traversées. De leur côté, les villageois confient leurs bêtes soit à des groupes de pasteurs rétribués sur le croit du troupeau, soit à des bergers prêtés par les nomades, sortes d'employés au pair, nourris et vêtus par leurs hôtes, et recevant un certain pourcentage des bêtes qui naissent pendant leur contrat. Les nomades et les sédentaires participent donc à la même organisation sociale et baignent dans la même culture.

Enfin, l'éleveur vit sous la tente, que les chameaux transportent d'un camp à l'autre. C'est à la femme que revient le soin de tisser, de réparer et de monter la tente. L'ouverture est dirigée vers le Sud : est-ce pour s'abriter des vents frais du Nord et de l'Ouest, ou bien plutôt pour se tourner dans la direction de la prière et des villes saintes ? Des rideaux verticaux divisent la tente en appartements : l'un, féminin, l'Orient, le *sherqui*, l'autre, masculin, le *gherbi*. Aux montants, des crochets où sont pendus les outils, les armes, les paniers. La tente n'est jamais isolée. Elle est dans le segment d'un cercle, le *douar*, qui rassemble plusieurs familles d'une même fraction. Si, en hiver, la tribu doit séjourner plusieurs mois en un même lieu, on construit alors des habitations en dur, à vrai dire des *ghourbis* de terre séchée mêlée de paille. Et c'est la *meshta*, l'habitat d'hiver, fragile et renouvelé fréquemment.

5.6 Un artisanat rural très développé

Assurant tous les travaux agricoles, les paysans tunisiens prennent aussi une part active à la production artisanale. L'activité textile est la plus importante. Elle fournit d'abord aux nomades – soit la majorité de la population – leur habitation, la tente. Celle-ci est un assemblage de *flidj*, longues bandes brunes, en poils de chèvre et de chameau. Des métiers à tisser sortent également les pièces principales du mobilier : *ktifa* de laine que les nomades déploient sur le sol de leur tente ; tapis à poil ras ou de haute laine que les sédentaires utilisent aussi, et qui peuvent tenir lieu de siège et de couche ; couvertures et tentures aux dimensions diverses, au décor varié, les unes, de pure laine, les

²⁸ Béja et Mateur sont des villes du nord de la Tunisie.

²⁹ Voir paragraphe sur les impôts

autres à bandes alternées de laine et de soie. Le matériel domestique est, en partie, en tissu où se mêlent le poil de chèvre et la laine : sacs à provisions, bissacs, bats des animaux, tapis de prière, etc. Les vêtements sont, bien entendus, tissés aussi. Souvent, il s'agit de grandes pièces de laine qu'il suffit de draper : c'est le cas des *haoulis*, des *ouezra* blanches ou noires, des *haiks* et des *sefsari*. Il y a aussi le *burnous*, élément essentiel du costume masculin, grand manteau d'une seule pièce sans coutures. On peut noter que l'*aïd el sghir*³⁰, la fête qui marque la fin du mois de jeun du ramadan est en général marquée par le renouvellement des vêtements de tous les membres de la famille.

Or, l'industrie du textile est principalement rurale. Pour une grande partie, les étoffes sont tissées par les nomades et les villageois, pour leur usage propre. Il s'agit d'une activité dispersée, sur le plan géographique, puisque y participent presque tous les groupes de pasteurs et de villageois, et d'une industrie domestique pour laquelle la division du travail n'intervient pas entre paysans et artisans mais entre hommes et femmes. Tandis que les hommes assurent les travaux de culture et d'élevage, les femmes, outre leurs activités de ménagères, s'occupent de filer la laine, de la teindre, de la tisser. La division de la tente traduit ce partage des tâches. Une séparation limite deux espaces : l'un, masculin, celui de l'hospitalité et de la palabre ; l'autre, féminin, où se juxtaposent la cuisine et le métier à tisser. De même, dans la maison des sédentaires, c'est dans l'appartement des femmes qu'est dressé le *mensj*, le métier. La spécialisation de ces artisanes est faible : elles assurent toutes les étapes de la confection des étoffes – filage, teinture, tissage, assemblage – et fournissent tant les vêtements que le mobilier ou la tente, parvenant ainsi à couvrir presque tous les besoins de leur groupe. Le métier lui-même paraît être fabriqué sur place.

L'activité familiale, dirigée vers l'autoconsommation, est quasi générale dans les campagnes tunisiennes. Les étoffes ne sont livrées à la vente qu'exceptionnellement, soit que la pauvreté pousse certains à porter au marché le produit de leur industrie, soit que celui-ci excède les besoins familiaux. C'est ainsi que les Zlass vendent à Kairouan le surplus de leurs ouvrages. Les villes et c'est le cas de Kairouan, produisent des étoffes. Cependant, dans la Tunisie précoloniale, la plus grande partie de l'artisanat textile leur échappe. La ville ne maîtrise même pas la distribution des produits. Cette dernière passe par les marchés ruraux hebdomadaires fréquentés par les colporteurs venant des régions productrices. Les échanges peuvent également se faire directement : les déplacements saisonniers des nomades leur donnent l'occasion d'acheter des étoffes, de vendre le surplus des leurs et d'offrir la laine de leurs troupeaux. Leur afflux dans le Sud, pour la récolte des dattes, est en même temps la période d'euphorie pour l'artisanat du Djerid³¹. La manufacture respire au même rythme que l'activité agro-pastorale.

Les groupes nomades ou sédentaires pratiquent également la vannerie et la poterie afin de produire les objets d'utilité courante. Les ustensiles de cuisine, le foyer appelé *kanoun*, les jarres où sont mises en réserve les provisions d'huile, de grains, d'olives ou de figues sont en terre cuite ou simplement séchée. Les femmes modèlent ces poteries grossières avec le matériau trouvé sur place. Cette activité domestique est moins générale que le tissage et elle n'exclut pas la production à plus grande échelle, par les potiers de profession. On trouvait à Kairouan des artisans potiers.

A la différence du tissage de la laine, la vannerie est une tâche masculine. Pour la sparterie et la vannerie, la matière première ne manque pas : on trouve de l'alfa dans les steppes, des feuilles et des fibres de palmiers et d'agaves dans tous le pays, du jonc dans les zones arrosées. Les ouvrages de vannerie et de sparterie sont innombrables et utilisés à de multiples usages. On fabrique des cordes pour suspendre les ustensiles, assembler les outils et entraver les animaux. On fabrique d'immenses corbeilles pour conserver les grains, des sacs, des hottes doubles pour le transport à dos d'animal des denrées alimentaires mais également de la terre et du fumier. On produit également toutes sortes de petits récipients en alfa ou en palme tressés pour la vie quotidienne. Les nattes sont employées aux usages les plus nobles – le sol et les colonnes des mosquées en sont revêtus – comme aux plus modestes : on les étale sur les bancs des cafés, des bains publics, des boutiques de barbiers comme dans le vestibule des maisons privées. Elles tiennent également lieu de couches, on les étend à la bouche des fours à pain pour y poser les miches chaudes. On y transporte, sur les navires, le blé et l'orge.

³⁰ *Aïd el sghir* signifie littéralement "la petite fête".

³¹ Région du Sud tunisien

La sparterie étant moins répandue que l'industrie textile, les ouvrages en sont plus largement commercialisés. La vannerie reste cependant une activité principalement rurale. Ruraux également, d'autres petits métiers apportent aux familles les plus dépourvues des ressources complémentaires. Après la saison des travaux agricoles, les paysans pauvres vont faire du charbon, du goudron, du plâtre qu'ils vendent sur les marchés urbains. En effet, dans les zones montagneuses du bassin versant du Merguellil, la fabrication de charbon destiné à la ville de Kairouan a été responsable de la destruction de la forêt.

Quand à l'outillage agricole, il est rarement fourni par les artisans de la ville. Le matériel est si frustré que les paysans peuvent, sans difficulté, le bricoler eux-mêmes. Villages et tribus sont sans forgeron, ni menuisier, ni maçon, ni charpentier ; c'est le paysan qui joue tous ces rôles. Les pierres meulières, en revanche, proviennent toujours de la même région : c'est la tribu des Hammama et le village d'El Guettar³² qui pourvoient toutes les familles tunisiennes.

Dans tout cela, c'est la campagne qui impose son rythme et ses formes. Plus précisément, le groupe tribal, ou dans le village, la collectivité familiale, sont l'unité de production fondamentale, même pour les objets manufacturés. Rurale, familiale, l'industrie n'est génératrice ni d'un capitalisme industriel, ni d'un capitalisme commercial, car la masse des marchandises est faible par rapport à celle des objets destinés à l'autoconsommation. Il n'y a pas non plus de contradiction entre villes et campagnes. Certaines industries sont le monopole absolu des villes : la tannerie et les métiers du cuir, la fabrique des bonnets, les parfums, la chaudronnerie, les armes. Toutefois, le recours au marché urbain, de la part des paysans, ne satisfait que des besoins non impératifs. Si la récolte est mauvaise, l'on n'ira pas à la ville et l'on différera les achats.

5.7 Usages et rites alimentaires

A la campagne, il n'y a pas de boulanger et c'est la femme qui réalise les différentes étapes de la préparation des aliments : elle manie la meule, pétrit la pâte, fait cuire le pain, prépare et cuisine les mets. Elle accomplit également la corvée de bois pour le foyer domestique. Quand il se déplace, l'homme ne cuisine pas davantage et se nourrit de *bessissa* qui n'exige aucune cuisson. C'est une farine d'orge, de blé et de grains d'anis grillés et pilés ; délayée dans l'eau, elle forme une pâte que l'on mêle à de l'huile d'olive, du sucre ou du miel. Ils peuvent également consommer de la farine de dattes séchée délayée dans de l'eau.

Les céréales constituent la base de l'alimentation des paysans. Les grains peuvent être utilisés tels quel, concassés ou réduits en farine. Ils sont alors consommés sous forme de pâtes, de bouillies, de pain ou de couscous. La céréale la plus utilisée était l'orge. On consommait également occasionnellement du blé dur, aliment considéré de luxe.

La plupart des paysans faisaient deux repas par jour. Le matin, ils mangeaient en général un repas froid à base de pain, d'olives agrémenté de miel, de beurre, et d'un bol de lait aigre. On préparait occasionnellement de l'*assida*, une semoule cuite sur le feu à laquelle on ajoutait de l'huile d'olive et du concentré de figues. Le soir, on mangeait un repas chaud, où l'on retrouvait tantôt le couscous enrichi de légumes et d'épices, tantôt l'*assida* ou d'autres bouillies.

On faisait surtout 3 sortes de pains dans la région de Kairouan. La galette appelée *kesra* était cuite dans le *ghannay*, un grand récipient en argile. Dans le *ghannay*, on faisait également une galette garnie d'ail, d'oignons et de piments. Le *gradek* est un pain d'orge ou de blé cuit dans un four appelé *tabouna*. On donne souvent à ce pain le nom de *tabouna*. Le *debla* est un pain qui cuit dans le sable chaud ; on faisait en effet du feu sous le sable. La période de colonisation a apporté le *khobz francis*, c'est-à-dire le pain français. Ce dernier est actuellement majoritaire en ville mais les paysans continuent à préparer leurs galettes traditionnelles.

Toutes les étapes de la préparation du couscous sont entourées de rituels pour éloigner les mauvais présages et s'assurer l'abondance. Les femmes se rassemblent pour moudre la céréale (blé

³² Ce village est situé dans le Sud tunisien.

ou orge) avec une meule rotative en pierre³³, puis la calibrent à l'aide d'un tamis. La semoule est ensuite humectée puis roulée avant d'être cuite dans le couscoussier à la vapeur d'un bouillon de légumes ou de viande. Le couscous est mangé en commun par tous les membres de la famille qui se servent dans le plat avec leur main droite.

Les plats à base de viande - de mouton la plupart du temps – sont réservés aux jours de fêtes : naissance, circoncision, mariage. Il est d'usage également d'égorger un mouton pour la fête religieuse de l'*aïd el kbir*³⁴ ; une partie de la viande est consommée alors par la famille, une autre partie est donnée en aumône et le reste est séché pour être conservé. L'accueil de l'étranger étant considéré comme sacré, on prépare souvent pour ce dernier un plat à base de viande.

Avant l'époque coloniale, certains produits de luxe comme le thé, le café et le sucre ne figurent même pas dans les marchés urbains. La consommation de thé date des années 1930 ; on raconte que les Zlass venaient vendre du beurre au marché pour acquérir cette denrée convoitée.

5.8 Religion et rites traditionnels

La vie du paysan tunisien baigne dans un climat religieux. La journée est marquée par les cinq prières et le calendrier hégirien fixe le mois de ramadan et les fêtes religieuses. Les prénoms donnés aux enfants renvoient au prophète ou à sa famille. De même, tout acte, privé ou public, tout discours, commencent ou finissent par une invocation à Dieu. Le droit et l'éthique sont largement commandés par le Coran. Dans l'espace familial, chaque village a sa mosquée et chaque douar, une tente qui en tient lieu : ce sont des écoles pour les garçons et un lieu de méditation pour les adultes.

Pourtant, le domaine du sacré excède celui de l'Islam. En effet, de nombreux rites sont pratiqués dans la vie courante pour attirer l'abondance ou repousser le mal. La nature est le refuge des *djinoun*, êtres ambigus qui peuvent être bons, mais qui, offensés, porteront la maladie, la misère, la mort. Il faut, soit les satisfaire, soit contrarier leur action par des sacrifices et des fumigations d'encens et de plantes aromatiques, soit enfin s'en libérer par la danse. On s'entoure également de signes protecteurs comme les cinq doigts de la main, peints sur la façade des maisons et portés en amulette.

Les nomades rendent un culte annuel à un marabout auquel ils sont attachés. A période fixe, ils vont en pèlerinage à l'oratoire, portant des vivres et des bêtes que l'on sacrifie pour les consommer avec les descendants du saint. La *ziara* annuelle prend place au mois de mai, avant la récolte, pour en assurer le succès, ou à l'automne, après les travaux, pour rendre grâce au saint.

L'entraide, ou *maouna* est également un rite qui rythme les travaux des champs ainsi que les moments importants de la vie familiale (mariage, naissance, circoncision). Le montant de l'aide apportée par les invités pour les mariages est annoncé publiquement et devra être rendu par le bénéficiaire. Ces échanges réciproques créent des obligations entre les membres d'une communauté et resserrent ainsi les alliances.

³³ La meule utilisée est la même que celle utilisée à l'époque romaine.

³⁴ *Aïd el kbir* signifie littéralement "la grande fête"

5.9 Les impôts dus au bey

Selon les périodes, la collecte des impôts dans les campagnes tunisiennes est effectuée par le bey lui-même ou par la tribu des Drid³⁵, chargée par le bey. A l'échelle locale, ce sont les *cheikhs* élus par leur tribu et validés par le bey, et les *caïds*³⁶, choisis par ce dernier, qui assurent la répartition et la collecte des impôts. De fait, la surveillance des *cheikhs* limite la liberté du *caïd* et les protestations de la population peuvent parvenir au bey.

Les impôts collectés sont inégaux selon les régions. Les principaux impôts collectés dans la zone de Kairouan sont la dîme, payée en nature par prélèvement dans les élevages et le *qanoun*, impôt payé en espèce par pied d'olivier. L'impôt le plus lourd est la *mejba*, impôt prélevé en espèce par habitant chez les nomades. Il remplace l'*achour*, impôt sur la récolte payé en nature dans les régions céréalières. Des produits transformés et de l'artisanat étaient également collectés. On se devait enfin d'entretenir la colonne beylicale dans sa campagne annuelle de collecte des impôts.

Ne voulant pas payer l'impôt, les paysans de la tribu des Ousseltiya sont partis sur le djebel Ousselet qu'ils ont peu à peu transformé en une place forte inaccessible protégée par des forêts de cactus. Des coutumes ont même été instaurées afin d'entretenir cette place forte : les jeunes de la zone ne pouvaient se marier qu'après avoir planté un certain nombre d'arbres !

C'est le dey Othmane (1593-1610) qui a établi les règles fixant les droits et devoirs respectifs du pouvoir central et des sujets tunisiens. L'organisation fiscale a peu changé du 17^e à la fin du 18^e siècle. En 1864, l'augmentation des impôts et surtout le doublement de la *mejba* provoquent des révoltes paysannes³⁷.

5.10 Les échanges aux 18^e et 19^e siècles

De la fin du 17^e siècle au 19^e siècle, on trouve deux monnaies en Tunisie : le *rial* et le *dinar*. Par exemple, l'impôt sur les personnes est de 5 dinars par maison ; l'impôt sur les oliviers est prélevé en *rials* qui se subdivisent en *nasri*. Le rapport entre ces monnaies est constant pendant toute la période : 100 *rials* valent 162 *dinars*.

Au cours du 18^e siècle, la Tunisie est exportatrice de grains et peut être considérée comme le grenier à blé de l'Europe. Les mauvaises récoltes du début du 19^e siècle ont progressivement conduit la Tunisie à développer le commerce de l'huile d'olive, encore important actuellement.

³⁵ Cette tribu posséderait, dans les années 1880 un millier de chevaux et 2 000 chameaux pour 10000 individus environ et dix fois plus de petit bétail.

³⁶ Sur place et en permanence, c'est le *caïd* qui représente le bey auprès de ses sujets. Gouverneur, receveur des impôts, il a également des pouvoirs de police et de justice.

³⁷ Ces révoltes ont déjà été évoquées dans l'encadré 1.

6 EVOLUTION DES PRODUCTIONS, DES MODES DE VIE ET DES CONDITIONS DE VIE SOUS LE PROTECTORAT FRANÇAIS (1881-1956)

6.1 La présence coloniale dans le bassin versant du Merguellil

Les colons français ont occupé les terres des plaines ; ils se sont surtout intéressés au développement la céréaliculture dans le Nord de la Tunisie et de l'oléiculture dans le Sahel. L'occupation française a donc été limitée dans le bassin versant du Merguellil, zone de steppe peu propice aux cultures céréalières. Il y avait deux grands domaines français dans le bassin versant (Poncet, 1963) : la ferme d'El Haouareb située à l'emplacement actuel du barrage et la ferme d'Ouesslatia-Pichon de 8000ha qui se situait sur une partie des délégations actuelles d'Haffouz et d'Oueslatia. On y pratiquait des cultures céréalières, de l'élevage et de l'arboriculture en sec (oliviers et amandiers) pour exporter vers la métropole. Avant l'indépendance, la ferme d'Ouesslatia-Pichon était répartie en 11 lots exploités par des fermiers français. Ces derniers avaient développé l'arboriculture sur 1500 ha en plantant 95000 oliviers et 14000 amandiers ; ils avaient semé 6500 ha de céréales et possédaient 4300 ovins et 1100 caprins. L'exploitation d'El Haouareb est la plus importante et la plus ancienne des exploitations françaises du gouvernorat de Kairouan : l'ancien *habous* de 3700 ha a été acquis par un seul propriétaire en 1911. Avant l'indépendance, l'exploitation tire parti des crues de l'oued Merguellil et irrigue 200 ha par pompage avec un débit de 280 m³/heure. On y trouve 500 à 600 ha de céréales, 13000 oliviers et 2200 amandiers sur 180 ha, ainsi qu'un troupeau de 1200 ovins. Les colons français étaient également présents sur le djebel Trozza où ils exploitaient une mine de plomb.

Les exploitations coloniales ont eu des difficultés dans le kairouanais : les colons français ont dû s'appuyer sur de nombreuses aides de l'Etat français et certains ont renoncé à leur entreprise. En effet, les surfaces étant pour la plupart cultivées en sec, les rendements céréaliers et les effectifs du cheptel dépendent directement de la pluviométrie de l'année : les fluctuations des résultats agricoles sont donc très importantes.

L'agriculture européenne a fait apparaître quelques centres ruraux situés à proximité des exploitations : ils comportaient en général une gare, ou un nœud routier, un marché et des bâtiments administratifs. Pichon, actuellement appelée Haffouz, est devenu ainsi à la fois le siège de l'administration française et le siège de caïdat de la tribu des Zlass. Cette bourgade était située sur la grande route reliant Kairouan à Maktar et au Kef par la vallée de l'oued Merguellil ; Pichon a ainsi pris plus d'importance que la bourgade d'Oueslatia, elle aussi d'origine coloniale.

La colonisation française a profondément changé le paysage agricole du bassin versant. Il y a d'abord eu une disparition des broussailles et des friches dans les plaines dans le but de développer les cultures céréalières. Comme les *fesguias*³⁸, les canaux de dérivation, les terrasses et les petits barrages en pierre gênaient le passage des tracteurs et des charrues modernes, les colons ont également détruit une grande partie de ces anciens aménagements hydrauliques romains et traditionnels de collecte des eaux. La destruction de ces structures et le labour profond ont rapidement provoqué une érosion importante, une perte de la terre arable et une diminution importante du potentiel de fertilité du sol.

Malgré la diminution des terres de pâture, les effectifs des cheptels ovin et caprin ont globalement augmenté sous le protectorat français. Des travaux de sélection et le croisement de la race locale Barbarine avec des races importées ont permis d'améliorer le potentiel génétique des troupeaux ovins. Nous pouvons toutefois noter que les colons possèdent une infime partie des effectifs ovins et caprins et la Tunisie : ce sont les pasteurs indigènes qui possèdent encore la plupart des animaux.

L'apport le plus positif de la colonisation française a été le développement de l'arboriculture en sec dans la zone. Beaucoup de plantations arboricoles étaient en pleine production³⁹ au départ des

³⁸ Les *fesguias* sont des grands réservoirs publics de collecte des eaux. Ils peuvent mesurer quelques centaines de m³.

³⁹ De nombreux oliviers avaient une quarantaine d'années.

colons. Ces derniers ont également apporté les techniques de l'arboriculture, qui a ainsi pu être développée après l'indépendance. On ne peut pas dire que les colons français aient développé de techniques d'irrigation dans le bassin versant du Merguellil car le périmètre irrigué s'est limité aux 200ha d'El Haouareb.

6.2 Les migrations saisonnières et la sédentarisation

Avant la colonisation, la plupart des paysans étaient nomades : ils se déplaçaient et s'installaient pendant deux à trois ans sur un territoire. Ce dernier leur permettait de satisfaire leurs propres besoins en céréales ainsi que les besoins de leurs troupeaux. Seuls la ville de Kairouan et le djebel Ousselet étaient occupés par une population sédentaire.

En occupant les terres de plaine de la Tunisie, les colons français ont contraint les nomades à partir vers les montagnes. Parfois, les colons français ont favorisé le départ des nomades en leur donnant des terres dans les montagnes. Par exemple, lors de la constitution du domaine d'Ousseltia-Pichon en 1924, les français ont donné aux nomades d'Oueslatia des terres sur le djebel Rihane. C'est actuellement les descendants d'une même famille qui peuplent le djebel.

Les objectifs des politiques coloniales dans le Centre de la Tunisie sont assez flous. Selon certains, une sédentarisation volontaire des nomades permettait aux colons de mieux contrôler la population tunisienne. D'autres sources annoncent que la sédentarisation des nomades n'était pas un objectif des colons français : en chassant les nomades des plaines, l'occupation française aurait obligé les nomades à se restreindre aux terres de djebel. Si la sédentarisation des nomades n'a pas toujours été un objectif de la colonisation, elle en a été une conséquence immédiate.

Les terres de djebel ne suffisant pas à satisfaire leurs besoins ainsi que ceux de leurs troupeaux : ces dernières ont été rapidement surpâturées et dégradées. Contraints de trouver d'autres ressources, les nomades ont commencé à entreprendre des migrations saisonnières⁴⁰. Pendant la période coloniale, les paysans de Kairouan, de Sousse, de Sfax, de Kasserine et de Mahdia partaient ainsi avec leurs familles, leurs chameaux et leurs troupeaux de bovins pour le nord de la Tunisie (Béja, Jendouba et Siliana). Là, ils récoltaient les céréales sur les grandes exploitations des colons. La période de la moisson durait du 15 mai à fin août. Ils travaillaient sous contrat de *khamessat*⁴¹ qui leur permettait de récupérer un cinquième de la récolte. Les paysans partaient donc dans le nord dans le but de constituer leurs réserves en céréales pour l'année. Tous partaient faire ce déplacement. Dans les douars de 15-20 familles, on ne trouvait plus que deux personnes : un gardien et un berger. Ce dernier gardait les troupeaux ovin et caprin du douar. En effet, seuls les grands éleveurs partaient avec leurs petits ruminants car le trajet était long.

A la fin de la période des moissons, ces paysans venaient par milliers dans la région d'El Alaa pendant environ un mois. Ils faisaient paître leurs troupeaux et récoltaient des figues de barbarie qu'ils conservaient en élaborant du concentré⁴². Les habitants d'El Alaa⁴³ ne partaient pas dans le Nord pour la récolte des céréales car ils louaient leurs terrains en échange de céréales. Les migrations se poursuivaient souvent en automne par la récolte des dates dans le Sud, puis, en hiver, par la cueillette des olives dans le Sahel. Les semi-nomades rentraient alors chez eux à la fin de l'hiver et au printemps.

Quelques familles d'El Alaa se sont enrichies avec le passage des semi-nomades à l'automne. Après l'indépendance, ces familles ont alors prêté avec intérêt du bétail, des parcelles, et même de l'argent pour jouer aux cartes aux paysans pauvres de la zone. Elles ont alors progressivement accru

⁴⁰ Si la pratique des migrations saisonnières existait déjà avant la colonisation, elle était ponctuelle et se limitait souvent aux années de sécheresse. Cette pratique s'est généralisée avec la colonisation.

⁴¹ Voir encadré 2 pour la définition du contrat de *khamessat*

⁴² Voir paragraphe 5.3 pour l'élaboration et la conservation traditionnelle du concentré de figues

⁴³ Ainsi que nous l'avons dit dans le paragraphe 5.3, La zone d'El Alaa est la plus grande zone de figuiers de barbarie de la Tunisie. Cette plante a trouvé ici les conditions optimales pour son développement ; elle y est plantée sur des champs entiers.

Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil
Partie I : Histoire du peuplement et histoire agraire

leur fortune avec le développement d'un grand marché hebdomadaire de vente d'animaux à El Alaa. Les gens venaient de toute la Tunisie pour acheter sur ce marché. Des petits commerces se sont alors installés dans la zone qui est devenue un petit village. Dans la délégation d'El Alaa, les paysans très pauvres cohabitaient avec des paysans très riches.

Comme cette zone de montagne était un milieu de vie favorable pour des semi-nomades, la population de la zone s'est rapidement accrue. La division des terres a été extrême : certaines parcelles d'El Alaa étaient tellement petites que lors de la division entre frères et sœurs, certains ont hérité de la terre et d'autres de l'arbre, parfois, l'arbre appartient même à plusieurs personnes ! La zone a alors été surpâturée et dégradée.



Photo 3 : champs de cactus et arboriculture en sec, délégation d'El Alaa

7 LES CHANGEMENTS DU MILIEU RURAL DEPUIS L'INDEPENDANCE

Cette partie sera surtout inspirée des enquêtes réalisées en milieu rural et des discussions avec des personnes originaires de la zone. Nous développerons donc ici le point de vue des autochtones sur l'évolution rurale du bassin versant depuis l'indépendance⁴⁴. De plus grandes précisions concernant l'évolution des lois agricoles et foncières seront données dans la partie II. Les changements du paysage rural depuis l'indépendance permettront également d'expliquer la répartition de la population que nous présenterons en partie III.

7.1 Les impacts des nouvelles politiques agricoles

La Tunisie a obtenu son indépendance en 1956 mais il a fallu attendre 1964 pour que tous les colons français abandonnent l'exploitation des terres. L'Etat a ensuite décidé d'établir un fonctionnement en coopératives afin d'utiliser la main d'œuvre déjà disponible qui travaillait avant dans les anciennes fermes coloniales et de poursuivre l'amélioration des rendements de la période coloniale. Cette période a été limitée aux années 1969 et 1970 dans le bassin versant ; cette expérience s'est soldée par un échec à cause de la réticence des paysans à mettre en commun leurs troupeaux et leurs terres.

Le nouvel Etat indépendant s'est lancé dans une politique d'aménagements hydro-agricoles. Dans les années 1960, il y a eu mise en place de grands chantiers de Conservation des Eaux et des Sols (CES) pour construire des banquettes et des lacs collinaires afin de limiter l'érosion hydrique. Dans les années 1970 les premiers Périmètres Publics d'Irrigation (PPI) ont été mis en place dans la plaine de Kairouan (délégation de Chébika). Dans les années 1980, les puits privés se sont développés grâce à des subventions. Depuis les années 1990, des politiques d'économie d'eau sont mises en place ; elles concernent surtout l'irrigation par goutte à goutte. Actuellement, on crée de nouveaux sondages et de nouveaux PPI pour économiser l'eau et limiter les pertes en eaux.

Réalisés en continuité avec les aménagements coloniaux, le développement de l'arboriculture et de l'irrigation ont profondément bouleversé le paysage rural du bassin versant du Merguellil après l'indépendance. L'Etat a tout d'abord encouragé l'arboriculture en sec en réalisant des plantations arboricoles en sec (oliviers et amandiers) sur des terres domaniales. La mise en place des PPI dans la plaine de Kairouan a permis le développement de l'arboriculture irriguée puis du maraîchage. Le développement des cultures a diminué la surface disponible pour les animaux ; cela a eu pour conséquence une diminution des effectifs des troupeaux et une sédentarisation des populations de pasteurs-nomades.

Les politiques sociales entreprises sont souvent liées aux politiques agricoles. Le non emploi affecte près de 50% de la main d'œuvre rurale disponible ; les grandes fluctuations des récoltes et des effectifs des troupeaux entraînent une pauvreté importante. La réalisation de travaux de CES et de travaux de plantations a apporté un revenu complémentaire à de nombreux paysans et a permis de réduire le chômage. Cependant, dans les premières décennies qui suivirent l'indépendance, l'objectif était le développement de la production ; les politiques ont alors oublié les paysans des zones les plus pauvres.

7.2 Les conséquences de la pauvreté : exode rural et migrations

- **L'exode rural**

La pauvreté se localise d'abord dans les zones de djebel : l'agriculture y est peu rémunératrice et ces zones sont dépourvues d'infrastructures de base. Parfois, comme dans la délégation d'El Alaa, la pauvreté est accrue par les fortes densité de population et la division extrême des exploitations

⁴⁴ Lors des enquêtes, il est en général difficile d'obtenir des informations sur l'occupation de l'espace en remontant en arrière de plus de deux générations.

agricoles. La tendance a est inversée : les zones de montagne, traditionnellement les plus prisées pour les activités d'élevage, de cueillette des olives et d'exploitation de la forêt sont devenues moins attrayantes que les plaines et les villes. Tout cela a été la cause de l'exode rural qui s'est manifesté après l'indépendance. L'amélioration des infrastructures urbaines a accru les différences entre villes et campagnes et a encouragé l'exode rural. Une partie des paysans ont vendu leurs terres et sont partis définitivement pour la ville en quête de travail et de meilleures conditions de vie. L'exode rural a été progressif : les paysans sont d'abord partis s'installer dans le village le plus proche puis vers la ville. Beaucoup ont effectué plusieurs déplacements en s'éloignant progressivement de leur lieu d'origine : les paysans sont d'abord partis pour Kairouan⁴⁵ puis vers le Sahel⁴⁶ (surtout Sousse) ou autres zones côtières (Nabeul) pour arriver enfin à Tunis. Cette dernière a parfois été une destination intermédiaire avant l'émigration (Italie, France,...) qui reste très faible dans le bassin versant.

Actuellement, il y a une stagnation de l'exode rural car l'Etat a mis en place une politique d'aménagement des zones de montagne depuis 1987 ; les projets allemands et le projet FIDA ont également œuvré dans ce sens. Les améliorations des années 1990 concernent la desserte en eau potable, en électricité, le développement de voies de communications et la construction de maisons en dur. On est passé d'une couverture de 30 % pour l'électricité et 35 % pour l'eau potable à respectivement 80 et 85%. Certains paysans qui avaient quitté la zone sont revenus s'y installer après les aménagements. L'aménagement de ces zones enclavées est cependant encore difficile. La plupart des foyers n'ont pas encore l'eau courante. Certaines habitations sont accessibles que par des pistes non carrossables et sont enclavées en période de pluies.

- **Les migrations saisonnières**

Ces migrations saisonnières des semi-nomades se sont poursuivies après l'indépendance, jusque dans les années 1964-65. Les paysans partaient alors moissonner dans le Nord sur des terres domaniales ou chez de récents propriétaires tunisiens. Plusieurs facteurs ont mis fin à ces migrations saisonnières. D'une part, la mécanisation dans le Nord a réduit le besoin de main d'œuvre. D'autre part, les projets de l'Etat dans la région de Kairouan tels que la location de terres domaniales pour semer des céréales ont permis un approvisionnement en céréales sur place.

Les habitudes des migrations saisonnières ont été conservées car depuis les années 1970, de nombreux habitants du bassin versant partent en ville pour effectuer des travaux saisonniers afin de ramener de l'argent au foyer. En effet, dans les zones non irriguées, les revenus de l'agriculture sont souvent insuffisants pour faire vivre la famille. De plus, en dehors des périodes de semis et de récoltes, les petites exploitations ne génèrent pas du travail pour toute la famille. La plupart des jeunes hommes partent alors en ville pour effectuer du travail ouvrier. Certains effectuent du travail journalier dans les communes avoisinantes ou à Kairouan, d'autres partent pour plusieurs mois dans le Sahel (Sousse, Sfax) ou à Tunis. La plupart du temps, ils n'ont pas fait d'études supérieures ; ils font alors des petits boulots dans le tourisme en été, dans le bâtiment, en tant que commerçants, chauffeurs de taxis, de louage ou de bus le reste de l'année,...En général, moins les revenus de l'exploitation sont importants et plus la durée et la fréquence des déplacements augmentent. Quand l'agriculture ne fournit plus de revenus, les pères de famille et tous les jeunes hommes en âge de travailler partent pour de longues durées ; dans certaines zones du djebel Trozza, seules les femmes, les enfants et les vieillards restent au domicile familial. En général, les jeunes filles et les femmes ne s'éloignent pas trop de la maison et font du travail journalier dans l'agriculture. Dans des cas d'extrême pauvreté rencontrés dans le djebel Rihane, même les jeunes filles partent dans le Sahel pour s'employer dans l'industrie textile.

Dans les années 1970, les jeunes hommes non mariés partaient dans l'objectif d'accumuler du capital pour se marier et investir sur l'exploitation agricole (construction d'un puits, achat d'une pompe et système d'irrigation). Actuellement, beaucoup de jeunes partent définitivement et peu de migrants saisonniers ont l'intention de revenir pour s'installer.

⁴⁵ 2/3 des habitants de la ville de Kairouan sont issus de l'exode rural.

⁴⁶ La médina de la ville de Sousse est principalement peuplée de kairouanais. Dans certaines cités de Sousse ou de Tunis, on peut trouver une population composée à 80% de personnes originaires d'El Alaa.

Quand les exploitations sont irriguées et viables, il y a en général un des fils qui reste sur l'exploitation ; il gère alors la part de ses frères. La maison reste le lieu de vie principal de la famille : les enfants reviennent souvent pour les fêtes.

7.3 L'irrigation crée deux zones d'inégales richesses

A la fin de la colonisation, il y a déjà une grande opposition entre les grands propriétaires tunisiens qui ont pu acquérir les terres coloniales et l'immense majorité des petits agriculteurs traditionnels. L'irrigation a accru les inégalités entre les zones enclavées des djebels et les zones de plaine.

- **Les exploitations en sec**

Les djebels et même toute la partie amont du bassin versant du Merguellil sont des zones d'agriculture en sec. Les exploitations étant souvent inférieures à 5 ha, la plupart des paysans ne peuvent pas vivre des revenus de leurs terres⁴⁷, les exploitations ne génèrent pas du travail pour tous les membres de la famille ; ils pratiquent donc des migrations journalières ou saisonnières. Les habitants de la zone amont vivent pour la plupart à proximité de leurs parcelles. Mise à part quelques communes comme El Alaa, Haffouz, Kesra ou El Mansoura, les agriculteurs vivent pour la plupart en habitat isolé parfois difficile d'accès et non desservis par les infrastructures de base. Parfois, on peut observer des regroupements de population : c'est le cas des douars Ouled Saïd et Ouled Amor dans le secteur de Rhima (délégation d'Hajeb el Layoun), ou du douar de Neggez dans le secteur de Massiouta (délégation d'El Alaa). Les habitants de ces douars sont en général issus d'une même famille ; la transmission du patrimoine foncier a provoqué une division des surfaces et de nouvelles habitations à chaque génération. Ce sont des zones d'extrême pauvreté.



Photo 4 : habitat en zone rurale non irriguée

⁴⁷ Le seuil économique de viabilité des exploitations est actuellement d'environ 5 ha pour l'arboriculture en sec, 10 ha pour les céréales en sec, 1 à 2 ha pour le maraîchage ou l'arboriculture irriguée. On pourrait accorder le crédit à des associations de paysans qui ont atteint le seuil.

- **Les exploitations irriguées**

L'exploitation des terres irriguées peut être très rémunératrice. En général, une famille peut vivre d'une parcelle irriguée d'1 ha. On trouve deux types d'irrigation : l'irrigation avec un puits privé et l'irrigation en PPI. La plupart des grands exploitants possèdent leurs puits privés ce qui leur permet d'avoir plus d'autonomie. Les PPI alimentent souvent des petites parcelles. En effet, si le PPI a d'abord alimenté de plus grandes parcelles, la transmission foncière d'une génération à l'autre a augmenté le nombre des usagers et réduit la taille des parcelles. Le PPI permet aux petits exploitants de limiter leurs investissements d'irrigation (ils n'ont besoin ni de puits, ni de pompes). On trouve bien sûr des petites parcelles avec des puits privés dans les zones où il n'y a pas de PPI.

De nombreuses terres des zones irriguées avec puits privé ont été achetées par des propriétaires fonciers citadins, souvent kairouanais qui laissent leurs terres en gérance à des *khammes*. Certains possèdent des villas à côté de leurs parcelles et ne viennent y habiter que pour les vacances. Les grands agriculteurs possèdent rarement des parcelles en PPI ; dans ce cas, ils creusent parfois un puits privé à proximité du PPI⁴⁸.

Souvent, les petits agriculteurs n'habitent pas à côté de leurs parcelles irriguées. L'irrigation a entraîné la construction de nombreux petits douars comme Sidi Ali Ben Salem, Abida, Hammad, Karma,... Les gens se sont regroupés autour de l'école, du souk, des administrations,... Des commerces et des cafés se sont alors développés.

La plupart des exploitations irriguées emploient de la main d'œuvre saisonnière pour la récolte du piment, des fèves, des pastèques,... Ce sont souvent des femmes habitant dans les zones pauvres de l'amont qui viennent réaliser ces travaux. Elles sont en général peu rémunérées ; leur salaire avoisine 3 DT⁴⁹/jour.



Photo 5 : des ouvrières trient le piment, délégation d'Haffouz



Photo 6 : résidence secondaire d'un propriétaire foncier kairouanais à Chebika

⁴⁸ On observe parfois des puits à l'intérieur des PPI, bien que ce soit interdit.

⁴⁹ DT = Dinar Tunisien ; 1 DT = 0,62 € (décembre 2004)

- **Deux zones de productions agricoles**

Dans les zones non irriguées, l'arboriculture en sec d'oliviers et d'amandiers et la céréaliculture dominant. On trouve également de petits élevages.

L'irrigation a permis une grande diversification des cultures : on pratique de l'arboriculture irriguée (abricotiers, pêchers, poiriers, grenadiers,...) et des cultures maraîchères intercalaires avec les oliviers (piments, fèves, tomates, oignons, persil, pommes de terre, pastèques, melon, courge...). Le gouvernorat de Kairouan est au premier rang national pour la production d'abricots et de piments. La culture de la pastèque et du melon sont également très développées dans la zone. Le paysage agricole est peu varié car la plupart des agriculteurs réalisent les mêmes productions : l'été, beaucoup d'agriculteurs produisent de la pastèque ou de melon, l'hiver, on trouve de nombreuses parcelles de piment et de fèves.



Photo 7 : oliviers et cultures de piment en intercalaire

7.4 Une agriculture tournée vers l'arboriculture et le maraîchage

- **L'arboriculture**

En ce qui concerne l'arboriculture en sec, les plantations couvrent environ 110 000 ha. Elles sont essentiellement constituées par l'olivier à huile en plein (71%), l'amandier en plein (12%) et par l'association olivier-amandier (16%). Les autres espèces d'arbres fruitiers conduites en sec sont surtout le figuier et le pistachier.

L'olivier est l'espèce la plus répandue grâce à sa rusticité et son adaptation au contexte agro-écologique. Peu exigeante et moins contraignante face à la forte aridité climatique et les faibles quantités pluviométriques, elle constitue pour l'agriculteur la meilleure spéculation assurant un maximum de sécurité. En 1970, l'oliveraie du gouvernorat comptait 3,4 millions de pieds ; elle en compte actuellement 5 millions ce qui classe la région au deuxième rang national. L'âge des plantations varie de vergers centenaires dits "romains" présents dans l'amont du bassin versant aux jeunes plantations qui n'ont pas encore atteint le stade de production. L'ancienne variété *Oueslati*⁵⁰ réputée pour sa rusticité, sa résistance à la tuberculose⁵¹ et pour l'excellente qualité de son huile est

⁵⁰ Cette variété était à l'origine cultivée par la tribu des Ousseltiya sur le djebel Ousselet.

⁵¹ La tuberculose est une bactériose de l'olivier.

encore répandue. Pour les nouvelles plantations, la variété utilisée est *Chemlali* (ou *Sahli*) donnant une huile figeable, peu fruitée et de bonne qualité. Les agriculteurs pratiquent souvent le greffage d'*Oueslati* sur franc de *Chemlali* pour obtenir une huile de meilleure qualité sur des plants de bonne vigueur. Certains agriculteurs utilisent des rameaux d'oliviers romains pour greffer des oléastres ou des jeunes plantations. La densité de plantation varie de moins de 30 pieds/ha pour les vieilles plantations à 50 pieds/ha pour les plantations récentes. L'entretien des plantations est souvent délaissé : les façons culturales sont absentes ou peu fréquentes, la taille n'est pas pratiquée systématiquement ou mal pratiquée,...

L'amandier occupe la deuxième place après l'olivier. Il est présent surtout en association avec l'olivier ; cette tendance est économiquement justifiée car elle pallie le phénomène de saisonnement de l'olivier. Les principales variétés cultivées sont *Mazetto*, *Peerless*⁵² et des variétés locales. L'extension des superficies en amandier au cours des deux dernières décennies trouve son origine dans une nouvelle tendance des exploitants de la zone vers l'intégration de cette espèce dans le système de culture suite au développement de ses circuits de commercialisation ainsi que la stabilité de son prix de vente. Toutefois, la succession des années climatiquement défavorables a récemment engendré le dépérissement de certaines plantations d'amandier.

L'arboriculture irriguée n'est pas représentée exclusivement par des espèces exigeantes répondant aux normes de l'intensif mais dominée à concurrence de 50% par l'olivier à huile. En effet, aussi bien au niveau des périmètres à gestion individuelle ou collective, l'olivier à huile est pratiquement conduit en sec et ne reçoit que des irrigations d'appoint en été. Cependant, les plantations d'olivier à huile bénéficient toujours des eaux de percolation provenant de l'irrigation des cultures annuelles pratiquées en intercalaire. L'arboriculture irriguée est dominée par l'abricotier et le pêcher pour les espèces à noyaux et le pommier pour les espèces à pépins. La densité de plantation est comprise entre 200 et 400 pieds par hectare, soit un écartement compris respectivement entre 7 m x 7 m et 5 m x 5 m.

Pour la production d'abricots, le gouvernorat de Kairouan occupe le premier rang national. Les variétés plantées sont pour la plupart des variétés modernes⁵³. L'abricot de la variété *Chechia* est très prisé ; seul le terroir de Khit el Oued permet son développement optimal. Cet abricot est très rémunérateur car il peut se vendre entre 1,8 et 2 DT le kg⁵⁴.

• La céréaliculture

Malgré la variabilité des précipitations, les conditions climatiques difficiles et l'extension de l'arboriculture, la céréaliculture continue à être une ressource importante dans le bassin versant. Les emblavures fluctuent d'une année sur l'autre en fonction des précipitations. En effet, lorsque l'automne est sec, on sème très peu et si l'automne est pluvieux, on sème au maximum. Les céréales sont pratiquées dans une succession biennale : céréales/jachère. Cependant, cette succession est loin de constituer une rotation puisque la pratique de la jachère est imposée par le retard des pluies de la saison de semis. En effet, si on a une succession d'années pluvieuses, les céréales reviennent sur elles mêmes au dépens de leurs rendements. Les superficies réservées à la jachère diminuent d'année en année devant la progression des plantations arboricoles.

La superficie emblavée en céréales est partagée presque à part égale entre les deux espèces dominantes à savoir le blé dur et l'orge grain. La culture de l'orge est dans la majorité des cas utilisée à double fin : les exploitants pratiquent un léger pâturage en hiver et espèrent une éventuelle récolte de graines en fin de campagne.

Les techniques culturales sont caractéristiques d'un faible niveau de mise en valeur. En effet, l'exploitant est contraint à ne pas engager de dépenses importantes de peur de ne rien récupérer du fait que la production est en grande partie dépendante de l'apport pluviométrique de l'année ainsi que

⁵² *Mazetto* est une variété autofertile ; *Peerless* est une variété autostérile souvent en association avec *Mazetto* comme variété pollinisatrice.

⁵³ Les principales variétés d'abricots de la zone sont *Amor Leuch*, *Ouardi*, *Sayeb*, *Bayoudhi*, *Bakour* et *Kanino*.

⁵⁴ Les autres variétés d'abricots se vendent deux ou trois fois moins cher.

de sa répartition. D'ailleurs, pendant les années non pluvieuses, les agriculteurs préfèrent laisser en pâture au cheptel les superficies céréalières que de récolter de très faibles quantités de graines.

La place importante occupée par les céréales irriguées traduit l'attachement de la population à la production de céréales pour l'autoconsommation.

Les densités de semis varient selon les espèces, les variétés, les types de sol et le mode de conduite des cultures. En sec, les agriculteurs utilisent souvent les variétés locales ; en irrigué, ce sont les variétés à haut rendement qui dominent. Le blé dur est largement préféré au blé tendre, notamment la variété *Chili*, introduite du Chili dans les années 1960 en raison de sa rusticité, de la bonne qualité de la semoule et de la production de la paille ; l'autre variété locale utilisée dans la zone est le *Mahmoudi*. Les variétés à haut rendement sont *Karim* et *Razzek* pour le blé dur et *Salambo* pour le blé tendre. Pour l'orge, conduit en sec ou en irrigué, la variété locale *Souihli* est dominante ; rares sont les agriculteurs qui utilisent la variété à haut rendement *Rihane*.

- **Les cultures maraîchères**

Les cultures maraîchères représentent l'essentiel de l'activité agricole conduite en irrigué. Cette activité se localise principalement dans la partie aval du bassin versant. En hiver, les agriculteurs cultivent surtout la fève mais également la carotte, le navet et l'oignon vert. Les principales cultures maraîchères d'été sont le piment et la pastèque. La culture du piment⁵⁵ est très répandue ; les techniques de production sont bien maîtrisées même si le niveau d'utilisation des engrais et des pesticides est souvent faible. Pour faire face aux problèmes de commercialisation, les agriculteurs étalent les semis et diversifient la production : vert précoce, rouge, gros et tardif, piment séché,...La culture de la pastèque est très développée. Une bonne récolte de pastèque peut être très rémunératrice. Cependant, cette culture nécessite beaucoup d'eau à une période de concurrence importante sur la ressource ; elle ne se pratique quasiment qu'en irrigation par goutte à goutte et souvent à partir de puits privés. Les cultures de tomate, de melon, de pomme de terre de saison et d'oignon sont les principales espèces maraîchères cultivées en été, après les cultures de piment et de pastèque. On peut également noter que la zone d'étude pratique des cultures d'arrière saison de maraîchage de piment, de pomme de terre et de tomate ainsi que du maraîchage de primeur de tomate et de pastèque. Ces cultures sont conduites sous serre, sous tunnel ou parfois en plein champ. Elles sont intéressantes car elles sont rémunératrices et moins consommatrices en eau que le maraîchage d'été.

7.5 Evolution des moyens de production

La mécanisation et la préparation du sol sont quasiment généralisées pour les cultures maraîchères irriguées et pour les cultures arboricoles. La traction animale est cependant encore utilisée dans les zones inaccessibles au tracteur ou chez des catégories d'exploitants trop démunis pour faire face aux frais de mécanisation. C'est le cas dans certaines zones du bassin amont où la moisson se fait encore manuellement et le labour et le battage à l'aide des animaux. En moyenne, chaque secteur a au moins une quinzaine de tracteurs possédés par des agriculteurs aisés, des commerçants, ou des coopératives de services agricoles.

Pour la majorité des céréaliculteurs du bassin versant, les semences utilisées sont issues de la dernière récolte. Les agriculteurs ont recours à l'Office des Céréales quand les récoltes sont faibles c'est-à-dire durant les années de sécheresse et en cas d'attaque des cultures par les maladies cryptogamiques. Pour les espèces maraîchères, les agriculteurs s'approvisionnent en semences chez des privés ou chez les coopératives de services agricoles les plus proches de leur lieu de résidence. Quant à l'utilisation des plants, les maraîchers ont faiblement recours aux pépiniéristes et font leur propre pépinière. En général, les doses de semis et les densités de plantation sont faibles et en deçà des normes recommandées. L'approvisionnement en plants fruitiers se fait principalement chez des

⁵⁵ Notons ici que le piment cultivé peut être doux et correspond alors à du poivron.

privés. Actuellement, il n'existe que deux pépinières dans le bassin versant ; elles se trouvent dans la délégation de Chébika.

On peut noter que la plupart des agriculteurs regrettent les anciennes variétés de légumes plus rustiques. En effet, avant le développement de l'irrigation et des cultures maraîchères spéculatives, il y avait des jardins familiaux de maraîchage non irrigué. Les variétés traditionnelles de pastèques⁵⁶, de tomates, de piments et de fèves étaient plus rustiques, plus résistantes aux maladies et souffraient moins de la sécheresse. Bien qu'il existe des contrôles réguliers des magasins de vente d'engrais et de semences, des maladies ont été apportées par le biais des semences et certains agriculteurs ont trouvé des anomalies dans les variétés.

D'une façon générale, les agriculteurs n'apportent pas d'engrais pour les cultures pratiquées en sec. La fertilisation se limite aux conduites en irrigué avec une importance particulière donnée aux cultures de piment et de pastèque pour les espèces maraîchères et aux espèces exigeantes pour l'arboriculture. Pour les céréales irriguées, les différents apports d'engrais azotés ne sont pas bien maîtrisés.

Comme pour la fertilisation, les traitements phytosanitaires se font presque exclusivement pour les cultures conduites en irrigué, avec une importance particulière donnée aux cultures précitées. Cependant, les traitements sont souvent peu fréquents, non réalisés aux moments opportuns et les agriculteurs ne pratiquent pas la lutte préventive. Pour les céréales, le désherbage se fait manuellement et les herbes sont utilisées pour l'alimentation du bétail ; le désherbage chimique n'est pratiqué que par quelques grands exploitants.

La vulgarisation agricole est peu présente dans la partie amont ; ce sont les agriculteurs qui se déplacent dans les centres de vulgarisation (CTV) en cas de maladies dans leurs cultures. Les techniciens réalisent des tournées dans les zones de PPI.

7.6 Problèmes rencontrés par l'irrigation

- **Des problèmes liés au financement des investissements**

Tout d'abord, les subventions⁵⁷ à 60% pour l'irrigation ont été à l'origine de fraudes car certains agriculteurs s'arrangeaient avec les vendeurs pour obtenir de fausses factures. Ceci fait actuellement l'objet de contrôles importants. En réduisant les coûts d'investissement pour les agriculteurs, les subventions ont également généré une déresponsabilisation : le matériel d'irrigation goutte à goutte est souvent mal entretenu et sa durée d'utilisation est courte.

De nombreux agriculteurs se sont endettés auprès de la Banque Nationale Agricole (BNA)⁵⁸ et n'ont pas réussi à rembourser leur crédit. En 1988, le Ministère de l'Agriculture a annulé les dettes des agriculteurs. Ceux-ci ont encore tendance à s'endetter, et attendent une mesure identique à chaque passage du Ministre. Le nombre de demandes de subvention et de crédits est néanmoins globalement en baisse sur la zone.

Prenons l'exemple du PPI d'El Haouareb où l'eau est arrivée en mars 1993. Les agriculteurs avaient préparé leur campagne de printemps en sec. Ils ont utilisé l'eau, pensant, à tort, que la première campagne serait gratuite. Lors de la campagne d'été, ils ont fortement investi dans des cultures en irrigué, mais le barrage s'est trouvé à sec. Résultat : à la fin de la première année, les

⁵⁶ Certains autochtones parlent d'une variété ancienne surnommée "grasses de poule" et donnant des petites pastèques jaunes à l'intérieur.

⁵⁷ C'est l'APIA (Agence nationale de Promotion de l'Investissement Agricole) qui est chargée du suivi des dossiers de subvention. En réalité, elle suit systématiquement l'avis de l'Arrondissement des Ressources en Eau pour les projets de puits ou de pompes. A titre indicatif, sur les 8.4 milliards de dinars investis dans le gouvernorat de Kairouan en 1996, l'APIA en a financé 1,5 milliard.

⁵⁸ L'institution responsable de l'octroi des crédits est la Banque Nationale Agricole (BNA), que ce soit les crédits d'investissement ou de campagne. Si un agriculteur est endetté, elle peut prendre tout ou partie des subventions accordées pour régler la dette, sauf pour les subventions d'économie d'eau.

agriculteurs étaient à la fois endettés auprès du CRDA pour l'eau, et de la BNA, qui leur avait accordé des prêts pour l'achat de matériel d'irrigation.

- **Des difficultés dans la gestion des installations communes**

La gestion des PPI par les GIC est souvent difficile. L'Unité Régionale de suivi et d'évaluation des PPI a fait un rapport en janvier 1998 qui présente, entre autres, comme raisons de dysfonctionnement :

- certains PPI ne sont pas soumis à la réforme agraire⁵⁹ (44 seulement parmi 57) ;
- l'infrastructure des anciens périmètres est endommagée ;
- le débit a chuté dans certaines stations de pompage ;
- les agriculteurs abandonnent leur parcelle en PPI pour l'exploitation hors PPI ;
- l'endettement des agriculteurs réduit la possibilité d'octroi de crédits et la conception de nouveaux projets ;
- l'absentéisme car certains propriétaires laissent la terre en gérance et partent travailler en ville.

El Haouareb est un PPI neuf qui connaît de gros problèmes de gestion. Son taux d'intensification est faible, de l'ordre de 50%.

Les PPI sont actuellement gérés par les arrondissements "maintenance des PPI" et "exploitation des PPI". L'agriculteur paie à l'avance, à la Poste, un mandat au CRDA. Il présente ensuite le reçu obtenu au pompiste avant d'irriguer. Au sein des PPI, il y a souvent des tensions ou des conflits. Lorsque l'eau est facturée à l'heure, les agriculteurs les plus éloignés du sondage ont moins d'eau que les autres pour la même durée d'utilisation et pour le même prix à cause des fuites qui réduisent le débit. De même, en été, il n'y a pas suffisamment d'eau pour tous et le tour de rôle instauré entraîne parfois des conflits. Faut de pouvoir irriguer au bon moment, certains agriculteurs voient leurs rendements diminuer fortement. C'est surtout le cas pour la pastèque, culture qui demande beaucoup d'eau. Certains PPI sont équipés en compteurs d'eau au niveau de la parcelle ; le prix de l'eau dépend donc de la quantité consommée ce qui permet de limiter les inégalités. Afin d'éviter les conflits d'usage de l'eau et de pouvoir irriguer à tout moment, la plupart des grands agriculteurs possèdent des puits privés.

L'augmentation du nombre d'utilisateurs est également problématique. En effet, dans certains PPI où l'usage a été limité à 100 agriculteurs, on dénombrait au bout de 5 ans environ 300 utilisateurs. Cela rend la gestion complexe et difficile.

- **La diminution du niveau de la nappe**

Le problème le plus important est l'abaissement du niveau de la nappe d'environ 1 mètre par an. Les politiques d'économie d'eau ont eu un effet pervers : l'encouragement de l'irrigation par goutte à goutte a provoqué une augmentation des surfaces irriguées et donc une augmentation d'utilisation de l'eau. La plupart des agriculteurs surcreusent fréquemment leurs puits et renouvellent les "sondages à bras"⁶⁰. Malgré cela, beaucoup d'utilisateurs considèrent l'eau comme une ressource éternelle et ne s'inquiètent pas son épuisement.

⁵⁹ La réforme agraire a pour objectif de clarifier la situation foncière et de donner les titres de propriété aux agriculteurs. Notons que la possession d'un titre est obligatoire pour accéder au crédit mais pas aux subventions.

⁶⁰ Les sondages à bras sont des sondages réalisés au fond des puits.

7.7 Transformation et commercialisation des productions

Les petits agriculteurs des zones irriguées vendent en général leurs récoltes à des courtiers qui passent tous les soirs avec leur voiture pour ramasser la production de la journée. Ces courtiers ramassent les productions de nombreux agriculteurs et les vendent en général au marché de gros de Kairouan. Les gros agriculteurs font venir des camions directement sur leur parcelle. Ces cultures maraîchères et arboricoles sont pour la plupart spéculatives. En effet, les produits dits stratégiques tels les céréales, le lait et l'huile d'olive ont des prix fixés annuellement par l'Etat. Les autres produits comme les fruits et légumes et la viande ont des prix qui obéissent à la loi de l'offre et de la demande. Les revenus d'une culture donnée varient beaucoup d'une année sur l'autre en fonction du nombre de producteurs.

La collecte et l'écoulement des céréales et de l'huile d'olive étaient assurés par des Offices et organismes spécialisés à savoir l'Office des Céréales (OC) et l'Office National de l'Huile, ayant le monopole d'intervention pour ces produits. Toutefois, à partir de 1992 pour les céréales et de 1993 pour l'huile d'olive, le secteur privé est désormais autorisé à intervenir dans la collecte et le stockage des céréales, l'importation du maïs, du tourteau de soja et d'huiles de graines, l'écoulement intérieur et l'exportation d'huile d'olive. Cependant, l'importation des céréales reste du ressort de l'Office des Céréales.

Les animaux sont vendus dans les marchés aux bestiaux ou à des intermédiaires collecteurs pour les bouchers ou les revendeurs. Le lait est souvent livré à des colporteurs au niveau de la ferme. La commercialisation des fruits et légumes se fait généralement à travers les marchés de gros et les souks hebdomadaires. En effet, du fait de la dispersion de la population de la partie amont, le bassin versant est une des régions de Tunisie où le phénomène soukier reste encore l'un des principaux facteurs du fonctionnement de l'économie de la région. Les souks doivent leur importance aux activités qu'ils offrent à savoir la collecte des produits de l'agriculture locale, la vente du bétail local, le commerce des produits agricoles importés d'autres régions, le commerce des produits industriels, de la fripe et les réparations. Les principaux souks se tiennent deux ou trois fois par semaine dans les chefs lieux de délégation. L'un des plus importants est celui de la ville d'El Alaa qui se tient quatre fois par semaine⁶¹. Beaucoup de petits agriculteurs qui ne possèdent pas de véhicules motorisés apportent au souk une partie de leur production. Notons cependant que de nombreux petits agriculteurs vivent de la consommation de leurs céréales, de leurs petites productions de fruits, de légumes, d'huile d'olive et de leurs volailles. Certains petits agriculteurs vouent ainsi toute leur production à l'autoconsommation. On peut noter ici que le développement des cultures maraîchères a permis l'arrivée de fruits et légumes dans tous les souks. Avant, ces cultures étaient souvent destinées à l'autoconsommation et on n'en trouvait que dans les grandes villes (Tunis et un peu à Kairouan).

Malgré l'importance de la production maraîchère, sa commercialisation reste limitée dans le gouvernorat de Kairouan. Cela pose problème pour de nombreux agriculteurs, en particulier pour les producteurs d'abricots ; la production s'abîmant très vite, ces derniers sont très dépendants des acheteurs qui peuvent facilement diminuer les prix. Il y a très peu d'usines de transformation de produits agricoles et le gouvernorat perd ainsi une part importante de la valeur ajoutée des produits. Ainsi, de nombreuses olives sont vendues aux huileries du Sahel et de Sfax pour y être transformées⁶². Il n'y a pas d'usine de transformation des fruits sur place. Le piment est souvent acheminé vers d'autres régions de la Tunisie (Tunis, Nabeul,...) pour y être transformé en harissa à l'échelle familiale ou par des usines ; le piment est cependant souvent séché sur place et de nombreuses maisons sont couvertes de guirlandes de piments à la fin de l'automne.

⁶¹ L'importance et la fréquence du souk d'El Alaa peut être dû à son historique étudié précédemment : la bourgade d'El Alaa s'est en effet développée grâce au marché à bestiaux qui s'y tenait. L'importance actuelle de ce souk peut être également expliquée par la pauvreté des habitants de la délégation. En effet, la plupart sont des petits agriculteurs qui se rendent au souk à pied ou en charrette ; le souk leur permet de vendre une petite partie de leur production et de s'approvisionner à proximité de leur domicile.

⁶² Il existe bien sûr des huileries dans le bassin versant mais leurs capacités sont souvent insuffisantes. C'est en particulier le cas des huileries des délégations d'Oueslatia, d'Hadjeb el Layoun et d'Haffouz.

*Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil
Partie I : Histoire du peuplement et histoire agraire*



Photo 8 : pesée du piment à la fin de la journée, délégation de Chébika, novembre 2004

Photo 9 : chargement dans la voiture du courtier



Photo 10 : agriculteur se rendant au souk d'El Alaa

Photo 11 : séchage du piment sur les maisons, fin novembre



7.8 Evolution de l'élevage

La création de périmètres irrigués et l'extension de l'arboriculture ont affecté l'activité de l'élevage dans la région. On assiste à l'atomisation des troupeaux familiaux suite à l'évolution socio-économique qui a distendu les solidarités des collectivités rurales anciennes et réduit l'utilisation des parcours collectifs et la pratique des grandes transhumances. Les petits exploitants sont devenus individualistes avec des mini-troupeaux et ont été amenés à renoncer au mode de conduite extensif pour faire face aux aléas climatiques et à la réduction de la superficie des parcours disponibles. La taille moyenne des troupeaux ovin et caprin et le nombre d'éleveurs varient d'une délégation à l'autre. En effet, la taille du troupeau est de plus de 15 têtes à Oueslatia, Haffouz et Hadjeb el Layoun à 10 têtes par exploitant pour les autres délégations. La taille du troupeau caprin varie de 2 à 5 têtes par exploitant, les zones forestières présentent plus de 5 têtes par exploitant, permettant ainsi de valoriser les potentialités fourragères dans les zones à relief accidenté et à accès difficile.

La pratique de la transhumance dans la région est devenue très limitée et dépend des années. Le troupeau est sédentaire, pâture les parcours individuels pendant 6 à 8 mois, les parcours forestiers pendant 3 à 4 mois, les nappes alfatières et les chaumes de céréales pendant 3 à 4 mois. La conduite des troupeaux dépend de l'état des parcours et des potentialités des éleveurs à compléter le cheptel en période de sécheresse. Notons que les cultures fourragères sont très rares dans le bassin versant.

En année pluvieuse, avec l'abondance des premières pluies d'automne et l'amélioration du couvert végétal, les troupeaux quittent les champs de céréales pour pâturer les parcours naturels et les nappes d'alfa. Les parcours forestiers sont ouverts pour le pacage durant la période hivernale avec des possibilités de complémentation du troupeau. Les quantités de concentré dépendent de l'état du parcours et de sa valeur pastorale.

Durant le printemps, les disponibilités fourragères s'améliorent et les troupeaux s'installent sur des parcours mis en défens où l'accès est facile aux points d'eau (*majels*⁶³ ou citernes). Pendant la période estivale, certains troupeaux passent dans la plaine pour pâturer les parcelles de céréales et bénéficier de la proximité des points d'eau et de l'ombrage. A la fin de cette période, la complémentation est nécessaire car la période de l'agnelage coïncide avec des pâturages desséchés, de valeur pastorale très faible qui ne répondent pas aux besoins nutritifs du cheptel.

En année défavorable, l'alimentation du cheptel est basée sur la complémentation (orge, concentré, son,...) avec l'achat du foin et de la paille. On pratique alors souvent l'*achaba*, pâture des champs de céréales après l'échec de la culture. En période de sécheresse prolongée, l'Etat intervient pour mitiger les effets du déficit fourragère suivant un programme d'intervention et l'ouverture exceptionnelle au pacage de divers parcours forestiers normalement mis en défens.

Les petits troupeaux sont en général conduits par des personnes qui ne travaillent pas dans l'agriculture comme les jeunes garçons ou les vieillards. Un petit troupeau bien conduit peut être rémunérateur car un agneau peut se vendre jusqu'à 200 DT ; son prix de revient étant d'environ 100 DT. Les troupeaux jouent souvent le rôle d'épargne : ils augmentent en période d'abondance ; on vend des animaux quand on a besoin d'argent, même si ce n'est pas la période où les prix sont les plus importants⁶⁴. De nombreux agriculteurs considèrent l'élevage comme la seule alternative pour améliorer les revenus des habitants des zones non irriguées. Cependant, le développement de l'élevage est incohérent avec la conduite extensive actuelle des troupeaux. Quelques programmes de coopération ont ainsi apporté des aides et des conseils pour l'élevage de petits ruminants.

La plupart des conseillers en élevage se déplacent très peu à cause de l'absence de véhicules. Ce problème augmente la mortalité dans les troupeaux car les éleveurs ne peuvent souvent pas amener leur bête malade au CTV pour obtenir le traitement.

⁶³ Le *majel* est une citerne souterraine destinée à collecter l'eau de pluie. La *fesguia* est une citerne publique de taille plus importante.

⁶⁴ Les prix sont les plus importants en période de l'*aid el kbir*.

Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil
Partie I : Histoire du peuplement et histoire agraire

Les agriculteurs qui possèdent des vaches sont rares et n'en possèdent en général qu'une. Il y a très peu de vaches de race locale ; on trouve plutôt des vaches de race Prim'Holstein qui semblent avoir été données aux agriculteurs de montagne par des programmes de coopération et de développement de l'élevage. Bien que la Prim'Holstein soit une race laitière, c'est surtout la viande qui est le produit de base de cet élevage. Dans le bassin versant, une vache produit moins de 1000 litres de lait par an⁶⁵.

L'élevage apicole est en général pratiqué sans transhumance. Le rendement moyen annuel est de 4 à 5 kg de miel par ruche et par an. Ce type d'élevage peut être bien rémunérateur car 1 kg de miel est vendu en Tunisie entre 15 et 20 DT. Dans le passé, la ruche traditionnelle était sédentaire. Elle était confectionnée en bois ou en poterie et placée dans une grotte. Dans les années 70-80, un parasite, la varoïse a détruit les ruches traditionnelles. Les administrations agricoles ont encouragé le développement de la ruche transhumante⁶⁶ en bois. Il y eu une contamination rapide avec le déplacement des ruches d'une région à une autre. La ruche traditionnelle était plus productive. Avant, on trouvait surtout des ruches dans les djebels et dans l'amont du bassin versant. Avec les mesures actuelles d'incitation de l'apiculture et le développement des ruches transhumantes, on trouve des ruches en zone de plaine. Certains kairouanais pratiquent même l'élevage apicole sur leur balcon !



Photo 12 : petit troupeau dans une cour de ferme à Essouelim, délégation de Makthar



Photo 13 : grand troupeau gardé par des bergers à El Menzel, délégation d'Oueslatia

⁶⁵ En Europe, les vaches de la race laitière Prim'Holstein produisent entre 5000 et 10000 litres de lait par an.

⁶⁶ Certains apiculteurs déplacent leurs ruches saisonnièrement vers les zones de romarin, de caroubier, de thym, d'orangers (Cap Bon). Malheureusement, ils ne réfléchissent pas à la charge (par exemple pour l'eucalyptus, il faudrait 100 arbres pour 1 ruche ; on trouve souvent les proportions inverses !). Cela limite les rendements apicoles.

7.9 Le rôle des femmes rurales

La femme a un rôle important dans le milieu rural tunisien. En plus de son travail agricole, elle doit assurer les soins et l'éducation des enfants, les travaux de ménage et les travaux paradomestiques. Sa participation à l'activité agricole commence du travail aux champs et de la conduite du bétail pour se poursuivre à l'aval de la production agricole à savoir la transformation et la conservation des produits pour l'autoconsommation ou le marché. L'importance de l'activité agricole féminine, tant au niveau de la gestion de l'exploitation familiale qu'au niveau de la nature du travail, est étroitement liée au temps que l'homme passe à travailler à l'extérieur. En effet, plus ce temps est important, et plus la charge de travail de la femme prend de l'ampleur. Nous allons maintenant détailler quelques travaux réalisés par les femmes.

La préparation du pain est l'une des fréquentes tâches domestiques quotidiennes de la femme rurale. Le pain du souk ne peut en aucun cas remplacer le pain traditionnel *tabouna* bien que sa préparation occupe la femme pour une durée moyenne journalière dépassant une heure et demie selon la taille de la famille et selon la saison. Ce pain est préparé dans un four à *tabouna* situé à l'extérieur de la maison et alimenté avec du bois. Pour l'élaboration de ce pain, la plupart des agriculteurs utilisent leurs propres céréales.

Le transport de l'eau est l'une des tâches quasi-exclusivement du ressort des femmes et des filles en milieu rural. Ces dernières assurent l'approvisionnement en eau pour les besoins domestiques y compris l'eau potable. La fréquence des déplacements pour ramener l'eau est de deux fois par jour en été, la première le matin et la seconde en fin de journée ; en hiver, les déplacements sont réduits à une fois tous les deux jours si la distance entre le domicile et la source est importante. Cette distance est en moyenne de 500 mètres mais peut aller jusqu'à 2 km. L'eau est souvent transportée dans des bidons portés par un âne. Notons cependant que le recours aux méthodes traditionnelles de récupération des eaux de pluies pour l'usage domestique est une technique très développée dans le bassin versant du Merguellil.

L'approvisionnement en bois est une tâche essentiellement féminine. Le ramassage de bois s'effectue durant les saisons de printemps et d'automne et occupe les femmes pendant une durée moyenne de 10 jours. Tous les foyers de la zone d'étude utilisent le gaz en bonbonne pour la cuisine mais l'utilisation du bois est une tradition qui persiste jusqu'à nos jours et qui est le plus souvent réservée uniquement à la cuisson du pain. La fréquence de préparation du pain dépend de la disponibilité en bois provenant essentiellement de la taille des arbres fruitiers⁶⁷, la quantité récupérée sur l'exploitation familiale ne peut en aucun cas couvrir les besoins annuels du ménage⁶⁸.

La transformation des produits céréaliers, des produits laitiers et fruitiers constituent une activité saisonnière ayant une importance capitale dans l'économie familiale. Selon les saisons et les produits disponibles dans la ferme ou dans la région, la femme a l'habitude de préparer les *oula*⁶⁹ et de conserver les produits destinés à la consommation familiale tout le long de l'année. Elle prépare des réserves en dérivés de semoule comme le couscous et le *mhammas*, en dérivés d'orge comme la *bessissa* et le *frik*, et en dérivés de blé comme le *borghol*. Elle élabore également des conserves d'olives et de piments salés et un peu d'épices tels le piment en poudre et la coriandre. Rares sont les femmes qui ont l'habitude de préparer des confitures pour conserver les fruits.

En ce qui concerne le travail agricole, l'activité des femmes sur l'exploitation est plutôt orientée vers l'entretien des cultures (désherbage, binage, sarclage), la cueillette des olives, le semis des légumineuses, la récolte des produits du maraîchage et l'élevage des petits ruminants. A cause de leur difficulté ou des traditions qui y sont liées, certaines tâches ne sont pratiquées que par les hommes comme le labour, la taille des arbres, le semis des céréales,...

⁶⁷ A l'exception des habitants de la forêt, les agriculteurs n'ont pas le droit de prendre du bois dans la forêt.

⁶⁸ Les besoins en bois ont été estimés à l'échelle nationale à environ 12,5 tonnes en moyenne par ménage ne disposant ni de gaz, ni de pétrole et à 6 tonnes pour les ménages qui en disposent.

⁶⁹ Le mot arabe *oula* signifie provisions.

Certaines femmes et filles d'exploitants développent d'autres activités ou travaux dits d'appoint ou générateurs de revenu de complément tels que le petit élevage et l'artisanat. Les activités productives reposent en premier ordre sur les travaux artisanaux comme le tissage des tapis. En deuxième ordre, viennent les activités d'élevage notamment de volaille qui occupent presque la totalité des femmes et ont une place importante dans l'économie familiale et la sécurité alimentaire de la famille. Au troisième rang s'intègre l'activité de confection ou de coupe et couture qui intéresse une proportion largement importante de la population féminine célibataire.

L'activité de tissage entre dans les traditions de la plupart des familles du bassin versant du Merguellil. Cela concerne le tissage du tapis, des couvertures et des vêtements de laine. Cependant, cette activité est souvent réalisée pour l'usage domestique uniquement. En effet, avec la pression des commerçants des souks, la vente de tapis est actuellement peu rémunératrice. Ainsi, cette activité se perd actuellement : de nombreuses filles n'ont pas appris à tisser le tapis. Cette activité reste encore un peu présente chez les familles pauvres des djebels et de l'amont du bassin. Notons que la majorité des femmes tisseuses habitent dans des zones à système de production agricole extensif. En effet, dans les zones où l'agriculture intensive irriguée est développée, les femmes sont souvent trop sollicitées par les travaux des champs pour avoir une activité artisanale.

Le tissage de la laine dit "léger" est une activité encore très présente chez les familles du bassin versant. Cela s'explique par le maintien et l'attachement des familles aux traditions du mariage qui imposent à la jeune mariée de prévoir les couvertures et d'autres accessoires tissés en laine pour le trousseau de mariage. Les trousseaux les plus richement fournis renfermeront des douzaines de couvertures appelées *abena* et *farachia*. La production artisanale constitue une sorte d'épargne pour les familles : à chaque besoin d'argent liquide, le chef de famille peut vendre au souk hebdomadaire une couverture, un *burnous*,...

La fabrication de poterie est une activité rare actuellement et strictement réservée à l'usage domestique. Cette activité persiste à El Alaa et dans les djebels Rihane et Ousselet. La plupart des ménages ruraux du bassin versant disposent d'un four à pain traditionnel appelé *tabouna*, le plus souvent fabriqué par la mère ou la grand-mère et rarement acheté sur le marché. Les autres ustensiles confectionnés sont le *kanoun* et le *tajin*.



Photo 14 : four à tabouna, délégation de Kesra

8 SYNTHÈSE DE LA PARTIE I

Occupé depuis l'époque préhistorique, le bassin versant a vu se succéder populations nomades et sédentaires. Les premiers habitants des steppes furent les nomades Berbères. On peut considérer que les romains furent les premiers occupants sédentaires dans la zone. Ils se sont installés sur les montagnes, zones considérées comme les plus favorables au développement de leur habitat et de leur agriculture. Ces derniers pratiquaient en effet la culture de l'olivier, l'élevage et la céréaliculture. Ils vivaient souvent à proximité des sources comme celles de Kesra ou du djebel Trozza.

À la fin de l'empire romain, les invasions ont détruit les aménagements des montagnes. C'est la tribu arabe des Zlass qui s'est installée sur les steppes de Kairouan. Elle avait un mode de vie nomade et pratiquait l'élevage. Les Berbères se sont alors cantonnés dans les montagnes comme le djebel Ousselet.

En occupant les terres de plaine de la Tunisie, les colons français ont obligé les pasteurs nomades à se fixer dans les montagnes. Comme les ressources y étaient limitées et ne permettaient pas de vivre de l'élevage, les anciens pasteurs ont adopté un mode de vie semi-nomade. Les habitants de la zone partaient ainsi dans le cadre de migrations saisonnières pour effectuer la moisson dans le nord de la Tunisie, la cueillette des figues à El Alaa, la cueillette des olives dans le Sahel et la récolte des dattes dans le Sud.

Le développement de l'irrigation après l'indépendance a considérablement amélioré le potentiel agricole de l'aval du bassin versant. Les aménagements hydrauliques comme les puits et les PPI ont permis le développement des cultures maraîchères et arboricoles spéculatives. Les agriculteurs se sont installés dans ces zones à fortes potentialités ; ils se sont regroupés autour des infrastructures de base ce qui a créé de nombreux petits douars.

Traditionnellement les zones les plus prisées, les zones montagneuses de l'amont sont devenues des zones de pauvreté. L'habitat y est actuellement dispersé et isolé. Malgré les politiques récentes d'aménagement du milieu rural, les conditions de vie y restent plus difficiles que dans les plaines. De plus, avec le développement des surfaces cultivées et de l'arboriculture, l'élevage a été considérablement réduit. Les exploitations en sec de l'amont ne permettent pas de faire vivre une famille. Les hommes sont alors contraints d'effectuer des migrations saisonnières vers la ville pour ramener de l'argent au foyer.

ANNEXE

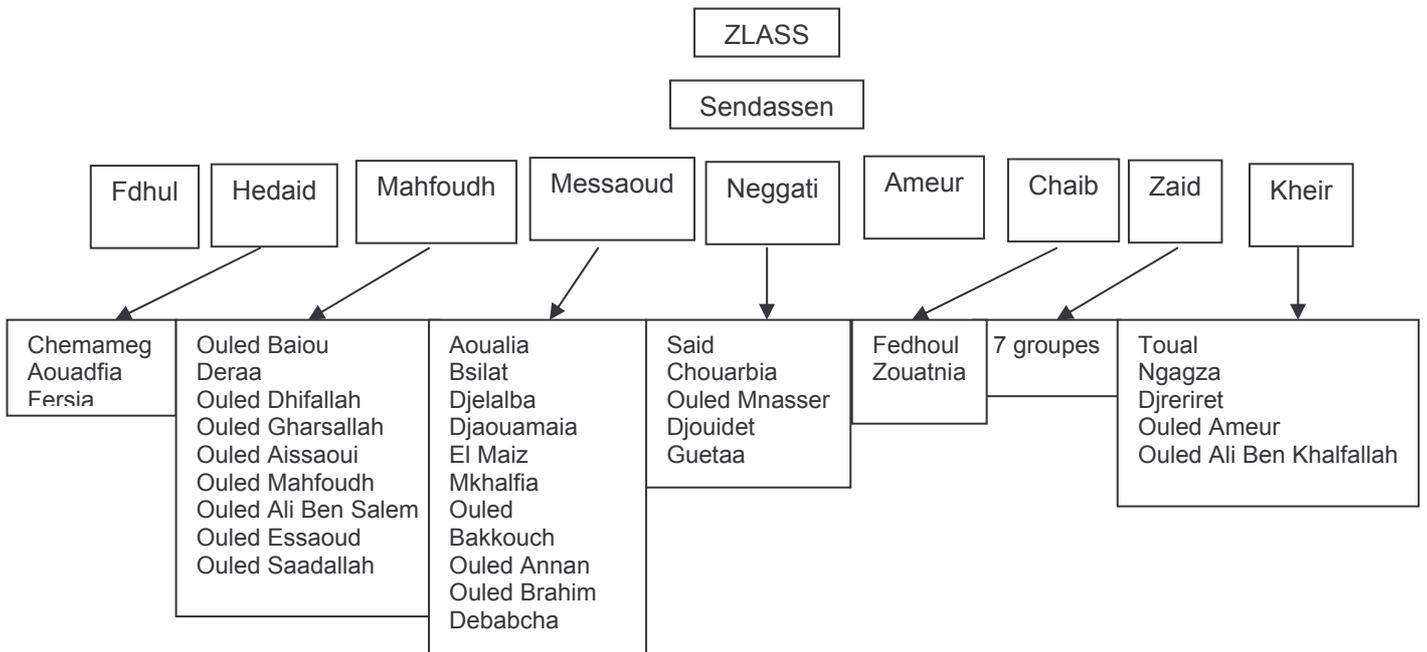


Figure 1 : Généalogie des Zlass en 1885 : les Sendassen

Source : Valensi, 1977

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Table des photos

Photo 1 : groupement d'oliviers romains à El Alaa.....	8
Photo 2 : élevage extensif autour des oliviers romains, djebel Trozza	8
Photo 3 : champs de cactus et arboriculture en sec, délégation d'El Alaa	24
Photo 4 : habitat en zone rurale non irriguée	27
Photo 5 : des ouvrières trient le piment, délégation d'Haffouz.....	28
Photo 6 : résidence secondaire d'un propriétaire foncier kairouanais à Chebika	28
Photo 7 : oliviers et cultures de piment en intercalaire.....	29
Photo 8 : pesée du piment à la fin de la journée, délégation de Chébika, novembre 2004.....	35
Photo 9 : chargement dans la voiture du courtier	35
Photo 10 : agriculteur se rendant au souk d'El Alaa	35
Photo 11 : séchage du piment sur les maisons, fin novembre.....	35
Photo 12 : petit troupeau dans une cour de ferme à Essouelim, délégation de Makthar	37
Photo 13 : grand troupeau gardé par des bergers à El Menzel, délégation d'Oueslatia	37
Photo 14 : four à tabouna, délégation de Kesra.....	39

Table des encadrés et figures

Encadré 1 : Rapport entre les tribus et l'autorité beylicale.....	10
Encadré 2 : Le contrat de <i>khammessat</i>	12
Figure 1 : Généalogie des Zlass en 1885 : les Sendassen.....	41